Nations Unies S/PV.6485



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6485e séance

Mardi 22 février 2011, à 10 heures
New York

Présidente :	Mme Viotti	(Brésil)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	Mme Duarte-Rodriguez
	États-Unis d'Amérique	M. Dunn
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Briens
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	Mme Ziade
	Nigéria	M. Onemola
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011) (S/2011/32)

11-24005 (F)





La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011) (S/2011/32)

La Présidente (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les représentants du Timor-Leste, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines et de l'Australie à participer à la présente séance.

Au nom des membres du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la sécurité du Timor-Leste.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je considérerai que le Conseil décide d'inviter Mme Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Il en est ainsi décidé.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Pedro Serrano, Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/32, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Je donne maintenant la parole à Mme Ameerah Haq.

Mme Haq (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2011/32) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), qui couvre la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011.

Je salue la présence dans la salle du Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmão. Sous sa direction et celle du Président José Ramos-Horta et d'autres dirigeants, le Timor-Leste a continué d'accomplir des progrès dans la promotion tant de la paix et de la stabilité que du développement. Je salue également la présence du Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Alberto Carlos, et du Secrétaire d'État à la sécurité, M. Francisco Guterres.

Le Secrétaire général note dans son rapport que la situation politique et en matière de sécurité au Timor-Leste est demeurée stable. Avec l'augmentation progressive des responsabilités de la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale), les taux de criminalité sont demeurés généralement peu élevés et n'indiquent aucune violence à caractère politique, ce qui reflète un désir général de paix, de stabilité et d'unité à tous les niveaux de la société. Bien que des divergences existent entre les partis d'opposition et ceux formant la coalition Alliance pour un gouvernement à majorité parlementaire, comme c'est le cas pour toute démocratie multipartite, ils continuent à régler ces désaccords par le biais des institutions et des processus démocratiques établis. S'ils reconnaissent que des défis considérables restent à relever, notamment celui des élections présidentielle et parlementaires prévues en 2012, les dirigeants timorais, que ce soit au niveau national, des districts ou des communautés, envisagent la situation avec optimisme, convaincus que le climat pacifique actuel peut se maintenir jusqu'à fin 2012 et au-delà.

J'ai moi aussi bon espoir que les progrès accomplis par le Timor-Leste peuvent être consolidés si tous les dirigeants politiques et la population en général agissent de manière responsable et si les conditions de sécurité demeurent stables.

C'est un sentiment qui est exprimé par les habitants des quartiers de Dili et des villages situés en dehors de la capitale. Ils ont bien entendu des inquiétudes, s'agissant surtout du chômage et de la pauvreté, qui demeurent élevés et généralisés, mais l'on espère que les efforts de développement socioéconomique en cours contribueront à résoudre ces problèmes. Entre-temps, Dili, la capitale, est devenue une ville très animée, avec beaucoup d'activités commerciales, ce qui est en net contraste avec la situation qui régnait il y a seulement deux ou trois ans. Je tiens à féliciter les dirigeants et les citoyens du Timor-Leste pour cette amélioration de la situation.

En ce qui concerne les activités de la police, très bientôt, la Police nationale assumera de nouveau la responsabilité principale du maintien de l'ordre dans tous les districts et toutes les unités. Je suis convaincue que ce processus sera parachevé dans les mois à venir, vu l'engagement dont le Gouvernement et la Police nationale continuent de faire preuve. Depuis la publication du rapport le 7 janvier, l'équipe technique mixte Gouvernement-MINUT, qui évalue le degré de préparation des districts et des unités, a recommandé que la Police nationale assume de nouveau ses responsabilités dans les districts de Bobonaro et de Covalima et dans trois autres unités, y compris le Département de la justice – chargé des enquêtes disciplinaires visant des membres de la police. Seuls le district de Dili, qui a toujours des difficultés à satisfaire aux critères mutuellement convenus, et trois autres unités n'ont pas encore été recommandés, en attendant une évaluation supplémentaire.

Une fois que la Police nationale aura repris la responsabilité principale du maintien de l'ordre dans tous les districts et dans toutes les unités, la responsabilité de la conduite, du commandement et du contrôle de toutes les opérations de police au Timor-Leste sera transférée du chef de la police de la MINUT au commandant général de la Police nationale. Cela marquera le début d'une nouvelle phase au sein de la Police nationale, la phase de reconstitution, au cours de laquelle la police de la MINUT s'attachera surtout à continuer de renforcer les capacités de la Police nationale. Cette phase sera décisive pour faire en sorte que la Police nationale soit prête et apte à maintenir l'ordre public dans tout le pays en prévision d'un retrait éventuel de la MINUT. La phase de reconstitution sera régie par des arrangements convenus dans le cadre d'un échange de lettres dont les principes généraux ont fait l'objet d'un accord et qui seront signées par le Premier Ministre et moi-même.

Comme je l'ai déjà indiqué, la phase de reconstitution marquera un changement s'agissant des responsabilités de la police de la MINUT. L'une des tâches essentielles de la MINUT sera de faire en sorte que la Police nationale acquière une réputation de service de police national professionnel et impartial, bénéficiant de la confiance du peuple timorais et capable de maintenir l'ordre public, en respectant comme il se doit les droits de l'homme et l'état de droit. La date de la reconstitution intégrale dépendra des résultats obtenus par la Police nationale au cours de la phase de reconstitution, y compris pendant la période cruciale des élections nationales en 2012, et des évaluations futures.

Il est vraiment encourageant de constater qu'à ce jour aucune flambée ou recrudescence de violence n'a été signalée dans les districts où la Police nationale a déjà repris ses responsabilités. Cependant, je reste préoccupée par le nombre élevé de cas de violence familiale et d'incidents isolés de combats parmi les groupes de jeunes et les groupes d'arts martiaux dans le pays. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, la MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies apportent activement leur appui au Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité et à d'autres acteurs en vue de sensibiliser tous les secteurs de la société sur la loi relative à la lutte contre la violence familiale. Nous continuons également de souligner combien il importe d'adopter une démarche de police de proximité pour essayer de régler ces problèmes.

En collaboration avec ses homologues de la Police nationale et les autorités gouvernementales compétentes, la police de la MINUT se prépare déjà à la phase de reconstruction en vue d'axer son appui sur les cinq domaines prioritaires énoncés dans le plan de développement stratégique de la Police nationale pour 2011-2012. Il s'agit des domaines suivants : législation, formation, administration, discipline et opérations. Comme je l'ai indiqué au Conseil dans mon exposé du 19 octobre 2010 (voir S/PV.6405), j'invite et encourage encore une fois les pays fournisseurs d'effectifs de police à détacher des agents qui peuvent réellement transmettre leurs compétences à leurs homologues de la PNTL dans ces domaines prioritaires. S'agissant des 19 postes d'expert civil au sein de la composante police de la MINUT, j'ai le plaisir d'annoncer que 18 candidats ont déjà été sélectionnés.

Une préoccupation soulevée dans le rapport du Secrétaire général a trait à la certification définitive de 199 fonctionnaires de la Police nationale qui font l'objet de poursuites pénales ou disciplinaires. Le rapport indique que, dans une lettre datée du 28 décembre 2010 adressée au Premier Ministre et Ministre de la défense et de la sécurité, le Secrétaire d'État à la sécurité a communiqué sa décision de certifier ces 199 fonctionnaires, dont un grand nombre font l'objet de graves accusations pénales ou disciplinaires. S'il est vrai que la lettre précise que la responsabilité pénale ou disciplinaire des intéressés serait engagée s'ils étaient reconnus coupables à l'issue des procédures, j'ai envoyé une lettre au Premier

Ministre Gusmão le 3 février, lui exprimant les préoccupations de l'ONU au sujet de la décision prise par le Gouvernement et lui faisant part de ses effets néfastes sur l'intégrité de la Police nationale de manière générale. J'ai également invité le Gouvernement et les autorités judiciaires à prendre les mesures qui s'imposent pour régler rapidement toutes les affaires en suspens ayant trait à des accusations de violations de droits de l'homme ou de conduite criminelle. En faisant ces demandes, je suis convaincue que le Gouvernement du Timor-Leste et la MINUT partagent les mêmes objectifs, à savoir mettre en place une Police nationale professionnelle qui respecte l'état de droit dans ses opérations.

Les Forces armées du Timor-Leste (Falintil-Forças Armadas de Defesa de Timor-Leste) (F-FDTL) ont poursuivi leurs efforts visant à développer leurs capacités humaines et institutionnelles, ce qui se reflète dans le projet de plan de développement des F-FDTL pour 2011-2015 et la nouvelle structure des F-FDTL, qui prévoit le recrutement – qui a déjà commencé – de 600 hommes supplémentaires. Les F-FDTL ont également conclu un accord avec le Gouvernement portugais pour qu'il détache des soldats qui feront partie d'un contingent portugais qui sera déployé dans des opérations de maintien de la paix à l'avenir. De même, cinq agents de la Police nationale ont été sélectionnés en vue d'un déploiement auprès du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Ce sont là des engagements louables pris par le Timor-Leste pour contribuer aux activités de l'ONU visant à assurer la paix et la stabilité dans d'autres régions du monde. En outre, le Groupe de liaison militaire de la MINUT continuera d'apporter son appui aux F-FDTL pour encadrer ses éléments en vue de leur déploiement comme officiers de liaison à l'avenir.

L'un des trois membres des F-FDTL qui ont bénéficié d'une commutation de peine, relativement à leur implication dans les tirs qui ont provoqué la mort de huit agents de la Police nationale en 2006, a démissionné en janvier. Je juge préoccupant que les deux autres continuent de servir au sein des Forces armées. Maintenant que les F-FDTL envisagent de participer aux opérations internationales de maintien de la paix, elles ont encore une plus grande responsabilité de garantir l'intégrité et le respect du principe de responsabilité au sein de la Force.

En ce qui concerne le secteur de la sécurité dans son ensemble, le Timor-Leste, en tant que pays souverain, continue de réaliser des progrès dans la mise en place du cadre législatif et directif général du secteur de la sécurité, ainsi que de divers règlements. Je propose, bien sûr sous réserve de discussions supplémentaires avec le Gouvernement du Timor-Leste et de l'accord du Conseil, qu'au cours des deux prochaines années, la MINUT se concentre sur l'appui au renforcement et au développement institutionnels des organes de sécurité, en particulier pour la formation en matière de droits de l'homme et des questions liées à l'égalité des sexes, la rédaction technique des textes législatifs, le renforcement des mécanismes disciplinaires et la facilitation de l'échange des pratiques optimales.

Je propose que l'on continue d'apporter de l'aide pour appuyer les institutions civiles de contrôle qui sont chargées de veiller à ce que ce secteur réponde aux besoins du peuple timorais, comme le Parlement national, le Ministère de la défense et de la sécurité, et le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice.

Dans le cadre du processus de transition conjoint, la MINUT et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) examinent également, en collaboration avec le Gouvernement, la possibilité de mener des programmes conjoints pour appuyer différents domaines relevant du secteur de la sécurité, ce qui dépendra de la disponibilité de ressources financières.

Le 28 janvier, le Parlement national a approuvé le budget de l'État pour 2011 après deux semaines de débats, auxquels a participé du début à la fin le Premier Ministre. Le budget comprend différents amendements proposés par les parlementaires et s'élève à un montant total de 1,3 milliard de dollars. Le Président a promulgué la loi des finances le 12 février, après avoir transmis le projet de budget pour un examen juridique et après la parution d'un avis de la Cour d'appel confirmant sa constitutionnalité et sa légalité. Ce budget de 1,3 milliard de dollars est quasiment 10 fois supérieur au budget de l'exercice 2005-2006.

L'augmentation des montants à la disposition de l'État grâce aux recettes pétrolières constitue l'un des changements les plus frappants que le Timor-Leste ait connu au fil des ans. Il s'agit d'une ressource publique considérable qui permettra d'investir dans l'avenir du peuple timorais.

Mais, l'augmentation du budget de l'État exige des pratiques appropriées en matière de gouvernance

pour assurer une bonne exécution du budget, notamment dans les domaines tels que les achats et la vérification des comptes. Il importe également que des ressources suffisantes soient affectées à des secteurs sociaux vitaux, comme l'éducation et la santé, et destinées à des groupes vulnérables, y compris les femmes et les enfants. Les investissements dans le capital humain, en particulier les jeunes, permettront d'améliorer la vie de la population et d'obtenir des dividendes économiques accrus à l'avenir. De bons investissements dans les régions rurales, où se trouvent environ 80 % de la population, tout en mettant davantage l'accent sur l'augmentation des possibilités d'emploi pour les jeunes, permettront d'obtenir des avantages plus équitables et d'accroître la stabilité.

Je me félicite de ce que le Parlement national ait augmenté de 1 million de dollars la part des crédits alloués dans le budget de l'État de 2011 à différentes initiatives visant à lutter contre la violence familiale, y compris un appui aux personnes vulnérables et aux victimes de la violence familiale. Le Gouvernement a volontiers accepté ces augmentations, montrant ainsi l'attachement largement partagé à ce problème troublant.

Le Gouvernement est conscient des défis liés à l'augmentation du budget, et poursuit ses efforts afin de relever ces défis. J'espère que les initiatives nouvelles et en cours, comme celles de l'Agence de développement national et des programmes axés sur le développement des districts, permettront de promouvoir les efforts que le Gouvernement déploie pour veiller à la rationalisation des dépenses. J'espère également que les investissements effectués dans les secteurs social et rural seront pris en considération par le Parlement national lorsqu'il examinera le projet du Plan national de développement stratégique. Accorder davantage d'attention à tous ces domaines facilitera également la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cette année, le Gouvernement va lancer le fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les *suco* (villages), approche novatrice de délégation des pouvoirs et d'autonomisation de la population au niveau des villages pour aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les préparatifs de la prochaine réunion du Comité directeur national sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui est prévue pour début mars, sont en cours.

J'espère que ces mesures contribueront à renforcer les stratégies destinées à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la nutrition, la santé infantile et la mortalité maternelle. En même temps, des progrès notables ont été enregistrés dans d'autres domaines. En effet, le Timor-Leste a déjà atteint les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de réduction de la mortalité des nourrissons et des enfants de moins de 5 ans, et de garantie d'une meilleure couverture en matière de soins de santé prénatals. Le pays est également en voie d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans des domaines tels que l'inscription dans le cycle primaire, la proportion des accouchements qui ont lieu en présence de personnel de santé qualifié, et un accès à l'eau potable.

Comme déjà mentionné, les principaux défis politiques qui se profilent sont les élections présidentielle et parlementaire de 2012. Les instances de gestion des élections ont déjà prouvé que leurs capacités s'étaient accrues au fil des ans. Toutefois, le Gouvernement a indiqué qu'il aurait besoin que l'ONU lui apporte un appui électoral jusqu'aux élections de 2012, bien que moins important que celui qui avait été nécessaire en 2007. La nature et la portée de cet appui ont été examinées par une mission d'évaluation des besoins conduite par la Division des affaires électorales du Département des affaires politiques et par le PNUD, du 7 au 17 février. Un appui électoral continu grâce à l'équipe d'assistance électorale intégrée de la MINUT et du PNUD, contribuera à rendre les élections crédibles, comme cela a été dit dans le cadre de la stratégie de transition conjointe. Cette assistance exigera un appui supplémentaire de la part des donateurs.

Le 14 février, le Parlement national a de nouveau voté pour le report du débat sur deux projets de loi concernant les réparations et une institution de suivi de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié, appelée institut de la mémoire. J'encourage le Parlement à reprendre dans les plus brefs délais les débats sur ces importantes initiatives. À cet égard, je signale que le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, qui a achevé une mission officielle menée au Timor-Leste sur l'invitation du Gouvernement le 14 février, a indiqué que ces projets de loi représentaient des étapes importantes dans la mise en œuvre des recommandations des deux Commissions que je viens de mentionner. Elle a également considéré que la proposition de création de l'institut de la mémoire était un grand pas en avant pour que la vérité soit faite.

Les 27 et 29 janvier, le Timor-Leste a organisé avec succès la cinquième réunion du Forum régional d'experts et de personnalités éminentes de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qu'il a coprésidée avec la Thaïlande. Dans le discours phare qu'il a prononcé au cours de la réunion, le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste a indiqué que son pays s'apprêtait à demander officiellement à devenir membre de l'ASEAN. L'appui de l'Indonésie au souhait du Timor-Leste de rejoindre l'ASEAN pendant la présidence indonésienne, en 2011, traduit la poursuite des bonnes relations entre ces deux pays. Je voudrais également saluer les contributions constantes des forces de sécurité internationales de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, avec lesquelles la MINUT continue d'entretenir une bonne coopération.

Le 1er février, la réunion du Comité de haut niveau sur la phase de transition, sous l'égide du Président timorais, a rassemblé des délégations du Gouvernement et de la MINUT, dirigées respectivement par le Premier Ministre et par moi-même. Le Gouvernement timorais a désigné le Vice-Premier Ministre pour coordonner la transition générale, ainsi que ses autres chargés de liaison avec les sept groupes de travail techniques. Comme convenu au cours de cette réunion, un plan de transition est en train d'être élaboré conjointement avec le Gouvernement. Au cours de la réunion, les débats ont essentiellement porté sur la justice, l'état de droit et les droits de l'homme, ainsi que sur l'impact économique du retrait de la MINUT et sur les programmes de formation que la MINUT avait mis en place à l'intention de son personnel national. Le Comité a marqué son accord pour l'assistance technique que le Gouvernement souhaite recevoir de la MINUT au cours des deux prochaines années.

Le Gouvernement a également convenu qu'à la prochaine réunion des partenaires de développement du Timor-Leste, au mois de juillet, une session serait consacrée à des débats sur le plan de transition. Ce sera l'occasion importante pour les partenaires bilatéraux et multilatéraux de présenter leurs vues sur le plan, ainsi que d'obtenir des informations supplémentaires sur les besoins du Timor-Leste tout au long de la période de transition et après le départ de la MINUT, ce qui peut contribuer à l'élaboration de leurs propres plans d'assistance.

Au cours de la période de transition l'accent sera essentiellement mis sur le renforcement des capacités et d'autres mesures destinées à appuyer le renforcement et le développement accrus des institutions timoraises, en particulier s'agissant des domaines prioritaires du mandat de la MINUT, à savoir la gouvernance démocratique, l'état de droit, la justice et les droits de l'homme, le secteur de la sécurité et le développement socioéconomique. La MINUT redouble également d'efforts pour développer plus avant les capacités de son personnel national, et du personnel des bureaux clefs des institutions publiques et du Gouvernement pour renforcer encore davantage leurs capacités à continuer de contribuer de manière notable au développement du Timor-Leste.

Compte tenu de l'importance que le Gouvernement timorais attache à la transition, notre but est de veiller à ce que le retrait de la MINUT se déroule bien, sans heurts, de façon qui puisse également servir, nous l'espérons, de pratique optimale pour les autres missions de maintien de la paix.

En guise de récapitulation, je dirai enfin que la période qu'aborde maintenant le Timor-Leste va être particulièrement importante en ce qu'elle permettra de vérifier la viabilité des progrès accomplis depuis 2006, particulièrement dans le domaine de la sécurité, alors que la Police nationale assume la responsabilité de ses propres dispositifs de commandement et de contrôle. Toutefois, la période préélectorale conduisant au scrutin de 2012 sera également pleine de révélations. Les chefs des partis politiques vont devoir continuer de passer, pour l'expression et le règlement responsables de leurs divergences, par les institutions et processus démocratiques. L'accès au système judiciaire doit être amélioré, en sorte que tous les secteurs de la population puissent en bénéficier, en particulier les populations rurales et les femmes. Le Gouvernement va devoir continuer de s'efforcer d'assurer une utilisation efficace et transparente des ressources budgétaires accrues dont il dispose dorénavant. Toutes les institutions et tous les dirigeants vont devoir continuer de montrer que les progrès accomplis à ce jour sont le résultat de mesures, de processus et d'engagements que l'on pourra maintenir à long terme. Au vu de la situation actuelle, j'ai bon espoir que ces défis restants seront relevés, moyennant les efforts conjugués du Gouvernement, de tous les partis politiques, de leurs dirigeants et de tous les citoyens et communautés du Timor-Leste.

Pour terminer, je voudrais remercier mes deux adjoints, Finn Reske-Nielsen et Shigeru Mochida, ainsi que l'ensemble du personnel des Nations Unies au

Timor-Leste. Je voudrais aussi remercier les dirigeants timorais, à commencer, une fois encore, par le Premier Ministre, M. Gusmão, au côté de qui je suis aujourd'hui. Enfin, je tiens à rendre hommage au peuple timorais, et à le remercier de sa résilience et de la détermination qu'il met à établir une paix stable à long terme et à œuvrer au développement durable de son pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Ameerah Haq de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão.

M. Gusmão (Timor-Leste) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Avant toute chose, je voudrais remercier, au nom du peuple que je représente, le Conseil de sécurité et ses membres permanents, ainsi que tous ceux qui se sont joints à eux pour la présente séance, de la générosité et de l'intérêt dont ils ont fait preuve à l'égard du Timor-Leste dans les résolutions qu'ils ont adoptées sur cette question. Je dois dire que c'est avec un grand plaisir que je reviens ici au Siège de l'ONU après plus de cinq années d'absence.

Je dois aussi rappeler qu'en mai 2006, le Ministre timorais des affaires étrangères d'alors, M. Ramos-Horta, était venu au Conseil pour solliciter l'appui dont avait besoin notre peuple, à un moment où l'intolérance l'emportait sur le dialogue constructif, afin que nous puissions trouver les solutions qui conviennent. Ma présence ici aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement de ce SOS que nous avons lancé il y a cinq ans

Je suis également heureux d'être accompagné ici par la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq. C'est grâce à son engagement et à son dévouement à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), en effet, que les relations entre le Timor-Leste et les Nations Unies sont plus fortes que jamais.

Je me dois également de remercier mon ami M. Atul Khare de tout ce qu'il a fait, dans des circonstances éprouvantes, pour les Timorais et pour la Mission qu'il dirigeait. Il a toujours fait preuve dans sa tâche d'une grande responsabilité, et d'une grande compréhension, en ayant soin d'établir une coopération optimale, afin qu'ensemble nous puissions nous acquitter de notre mission de rétablissement de la confiance au sein de la société timoraise. Depuis la création de la MINUT en 2006, tant le Président Ramos-Horta que le Vice-Premier Ministre, José Luís Guterres, ainsi que M. Atul Khare et Mme Ameerah Haq, ont tenu le Conseil de sécurité informé des progrès enregistrés au Timor-Leste.

Je voudrais souligner quelques-unes des mesures que nous avons prises depuis que le gouvernement que je dirige, à la tête d'une coalition de cinq partis, a pris ses fonctions le 8 août 2007. Les deux premières années ont été avant tout consacrées au rétablissement de la paix et de la stabilité ainsi qu'au règlement de la plupart des problèmes sociaux et politiques engendrés par la crise de 2006, qui s'est poursuivie jusqu'en 2008. Nous avons mené des réformes structurelles portant sur la gestion de l'administration publique. Nous mettons également en place des systèmes et des structures permettant d'assurer une bonne gestion des affaires publiques du pays et nous continuons d'appuyer le renforcement des capacités institutionnelles comme celles du personnel judiciaire. Nous mettons actuellement en œuvre des politiques sociales destinées à réduire les déséquilibres dont souffre notre société, en tenant compte des séquelles physiques, morales et psychologiques laissées par une guerre qui aura duré 24 ans. Nous favorisons des politiques structurées dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture, et nous œuvrons auprès de notre secteur privé encore balbutiant afin de mettre en place une politique économique cohérente dans l'ensemble du pays.

Le rétablissement de la paix et de la stabilité dans le pays est essentiellement à mettre au crédit des réformes engagées par la Policía Nacional de Timor-Leste (PNTL) et les Forces armées du Timor-Leste (Falintil-Forças Armadas de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL) qui sont finalement parvenues en 2008 à mettre fin aux frictions incessantes entre les deux institutions, en surmontant les divergences stériles qui les empêchaient de collaborer. Depuis l'opération conjointe de 2008, la Police nationale et les Forces armées du Timor-Leste ont repris du service ici ou là, afin que le pays retourne peu à peu à la normale, et ce dans le strict respect des valeurs d'un État démocratique fondé sur la primauté du droit.

Tandis que l'un des principaux facteurs de la crise de 2006 aura été l'incapacité des corps étatiques de gérer les problèmes collectivement, en février 2008, alors que l'ordre constitutionnel était gravement menacé, nous avons vu toutes les institutions de l'État fonctionner de manière coordonnée et en étroite

collaboration, dans le plein respect de leurs obligations juridiques et constitutionnelles, pour surmonter cette crise prolongée. Le précédent politique qui en est résulté est d'une portée et d'une ampleur considérables, car il montre aux Timorais qu'il existe des instruments fonctionnels auxquels ils peuvent recourir pour sauver le pays de l'anarchie et du désordre.

Néanmoins, je me dois de saluer le rôle extrêmement important joué par la société civile, notamment l'Église et les organisations non gouvernementales, ainsi que les partis politiques, les jeunes et, surtout, toute notre population, dans ce processus de consolidation de l'unité et de la stabilité nationales. La célébration en 2009 du dixième anniversaire du référendum a été l'occasion pour le Gouvernement de lancer un nouveau slogan, « Adieu au conflit, et bonjour au développement », que la population a adopté de tout cœur.

Ainsi, le 31 décembre 2010, après la première décennie de véritable liberté qu'ait connue le peuple timorais, nous avons dit adieu à l'année qui s'achevait dans une ambiance festive, conscients que nous nous acheminions vers une société où régnerait la bonne entente et, surtout, la tolérance et la paix. C'est dans cet état d'esprit que nous avons inauguré, à Dili, sous les feux d'artifice, la décennie 2011-2020, où nous entendons renforcer ces valeurs et entamer une nouvelle période de développement encore plus assurée.

Je ne suis pas venu ici louer les progrès réalisés par mon gouvernement afin de corriger certains comptes rendus sur le Timor-Leste qui ressemblent davantage à des verdicts. Nous regrettons ces rapports, mais nous essayons de comprendre la logique qui sous-tend chacun d'entre eux. Je ne suis pas non plus ici pour sous-estimer les difficultés et les défis qui nous attendent encore.

Nous sommes conscients d'avoir encore, en tant que nation, de nombreux besoins à satisfaire. Nous sommes pleinement conscients des efforts que nous aurons à déployer afin de construire État et pays. Pourtant, nous n'avons pas été seuls face à ces défis, car nous avons bénéficié de la générosité et du soutien de pays du monde entier. Les membres du Conseil représentent cette générosité et ce soutien, parce qu'ils représentent ces nations du monde entier. C'est pourquoi nous continuons de renforcer et, peu à peu, de développer nos liens de solidarité avec les pays amis des différents continents, tout aussi différents de nous par leur histoire, leurs croyances ou leur composition ethnique.

Surtout, nous prenons la place qui nous revient dans notre région. Nous sommes en train d'officialiser notre demande d'adhésion à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), sous la présidence indonésienne de cette instance régionale. Nous pensons en effet que l'adhésion du Timor-Leste à l'ASEAN sous la présidence indonésienne sera porteuse d'une forte symbolique, non seulement pour le Timor-Leste et l'Indonésie, mais aussi pour tous les membres de cette association.

Nous continuons également de renforcer nos relations avec d'autres amis de la région Asie-Pacifique, y compris la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Timor-Leste est également fermement engagé dans la Communauté des pays de langue portugaise qui rassemble des pays des quatre coins du monde.

Nous entretenons également des liens de coopération avec l'Inde, où des dizaines de Timorais étudient dans les domaines des technologies de l'information et du pétrole.

Nous avons également la chance de pouvoir compter sur le ferme appui et l'assistance de l'Union européenne et de ses États membres. Après cet important voyage aux États-Unis, je me rendrai également à Cuba, où plus de 700 Timorais font des études de médecine, et au Brésil, pays avec lequel nous coopérons aussi dans plusieurs domaines.

Le Timor-Leste est tout à fait déterminé à engager le dialogue avec plusieurs pays afin d'examiner d'un œil critique les processus qu'il mène actuellement. En tant que nation, nous avons beaucoup reçu de la communauté internationale et nous espérons maintenant être en mesure de rendre tout autant, dans le même esprit de solidarité, en faisant bénéficier de notre expérience, agréable ou amère, d'autres pays fragiles du monde entier.

Nous avons notamment eu l'honneur d'accueillir, en avril 2010, le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, auquel ont participé les pays les moins avancés du Groupe g7+, actuellement présidé par le Timor-Leste. L'objectif général du Groupe g7+ est de galvaniser les dirigeants et leurs peuples afin de les amener à reprendre en main leur destin, dans une perspective à

long terme, sans pour autant perdre de vue les caractéristiques de chaque pays et ses priorités et sans oublier de mettre aussi l'accent sur un meilleur contrôle et une meilleure adaptation de l'aide extérieure. Pour ce faire, il faut une plus grande transparence, de la part des donateurs comme des bénéficiaires, pour que les retombées réelles de ce soutien puissent être visibles dans le développement des pays concernés.

Le Groupe g7+ permet à des pays fragiles, frappés par un conflit, de se regrouper pour parler de leur histoire, apprendre de leur expérience respective et faire naître de nouvelles possibilités permettant de faire face à l'avenir avec détermination et optimisme. Le Groupe g7+ compte actuellement 17 pays qui représentent 350 millions de personnes sur les zones de l'Afrique, de l'Asie, des Caraïbes et du Pacifique.

Le Timor-Leste a également participé pour la troisième année consécutive au Forum de Bali sur la démocratie, dont le nombre de participants ne cesse d'augmenter chaque année. Des pays comme l'Inde, l'Iran, le Bangladesh, entre autres, ont également décidé d'apporter d'importantes contributions à ce forum, signe que le monde a à cœur de débattre de la question de la démocratie. Je tiens à dire mon respect et mon admiration pour mon ami, M. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, sous la direction duquel le plus grand pays musulman du monde progresse régulièrement sur la voie de la consolidation de la démocratie et a réussi à réunir des représentants de différents gouvernements à Bali pour discuter de valeurs telles que la paix, la non-violence et la tolérance, et en particulier le lien entre démocratie et développement.

Nous assistons aujourd'hui à un mouvement inéluctable au sein de sociétés et de peuples qui exigent la liberté d'expression et le respect de leurs droits fondamentaux. Face à tout ce qui se passe actuellement, notamment dans le cadre du Groupe g7+ et le Forum de Bali sur la démocratie, les peuples prennent conscience qu'ils doivent pouvoir décider souverainement des questions qui les concernent directement, au lieu de devoir se soumettre à des programmes imposés par d'autres et, pire encore, à des intérêts qui ne sont pas les leurs.

Bien que nous, Timorais, nous nous soyons battus seuls pendant 24 ans, nous n'avons jamais perdu de vue ce qui se passait dans le monde. La conscience objective que le monde était en train de changer, tant dans notre région du monde que dans d'autres, a nourri notre désir de liberté, même dans des situations extrêmes. Et le monde continue de changer, heureusement. Dans tout cela, le plus important est que les gens soient maîtres de leur propre destin.

Changeant de sujet, tout en continuant de parler du monde dans lequel nous vivons, je voudrais dire que les pays les moins avancés, dont le Timor-Leste fait partie, sont préoccupés par l'indécision chronique dont font preuve les grandes puissances économiques à l'heure de mettre en place un nouvel ordre économique : le temps passe et cette indécision ne fait qu'engendrer l'anxiété, quand ce n'est pas le désespoir.

Il faut le dire : le temps continue de passer, depuis les premiers signaux d'alarme qui ont retenti au sujet des changements climatiques, il y a maintenant des décennies.

Aujourd'hui, dans le monde entier, il est inutile de parler de mesures préventives puisque invariablement, tout ce qu'on arrive à faire c'est enterrer les morts et évaluer l'étendue des dégâts pour créer de nouveaux fonds afin de soulager les souffrances de la population. Aussi, les pays tel le Timor-Leste, qui comptent sur le développement pour améliorer les conditions de vie de leur population, sont-ils confrontés à l'un des pires problèmes qui soient, à savoir l'incertitude face aux effets néfastes de la récession économique mondiale et le manque de cohérence des mesures censées sauver l'humanité de la faim, des maladies, de la pauvreté et de toutes leurs conséquences.

Habitué à affronter des problèmes considérables pendant la longue lutte pour sa libération, le peuple timorais est déterminé à centrer ses efforts sur son développement. Après avoir réalisé une analyse approfondie des besoins et des problèmes en présence, nous préparons actuellement notre Plan national de développement stratégique, qui sera soumis à l'approbation du Parlement. Nous espérons lancer officiellement ce plan à la prochaine rencontre avec nos partenaires de développement prévue en juillet à Dili.

En termes macroéconomiques, le Plan national de développement stratégique repose sur le triptyque suivant : production, capacités de production et création d'emplois productifs. Ce n'est qu'en créant des emplois que nous pourrons améliorer la situation socioéconomique de notre population, car seul l'emploi peut générer des revenus, lesquels revenus permettent

d'éliminer la pauvreté. Pour ce faire, l'État timorais devra investir résolument dans les infrastructures essentielles et dans le développement du capital humain.

Avec la permission du Conseil, je vais revenir une nouvelle fois sur les raisons qui m'ont amené à New York.

Le 25 août 2006, en réponse à une demande du Premier Ministre timorais d'alors, la création de la MINUT a été approuvée pour une période initiale de six mois, avec possibilité de renouvellement. En décembre 2006, un nouvel accord a été signé concernant le rétablissement et le maintien de l'ordre public. Il réglementait la relation entre la MINUT et l'État du Timor-Leste, transférant la direction des forces de police nationales et internationales à la Police des Nations Unies. En parallèle, l'appui à la réforme, à la restructuration et à la reconstitution de la Police nationale timoraise a également été défini. Cela a permis le démarrage du programme d'enregistrement et de certification de tous les éléments de la Police nationale, qui a facilité la certification définitive de tous les membres de la police qui n'étaient pas en attente d'un jugement pour crime ou violation des droits de l'homme.

Dans l'intervalle, le système de promotion de la Police nationale portant création d'un comité chargé de sélectionner les agents recommandés pour une promotion a été approuvé. Le comité a reçu l'appui de hauts fonctionnaires de police de pays amis, ce qui a permis de mettre en place un jury international et d'accroître ainsi la crédibilité du processus.

Le 14 mai 2009, le transfert des responsabilités de la Police des Nations Unies à la Police nationale a débuté dans plusieurs districts. Ce processus devrait s'achever d'ici au 27 mars – date du onzième anniversaire de la Police nationale timoraise – avec le transfert du commandement du district de Dili et du commandement général à la Police nationale timoraise. À partir de ce moment, la Police nationale sera responsable du déroulement, de la conduite et du suivi de toutes les opérations de police au Timor-Leste.

Je prends note des préoccupations dont fait part le Secrétaire général dans son rapport (S/2011/32) en ce qui concerne la certification des derniers éléments de la Police nationale. Je tiens ici à souligner la volonté du Gouvernement de renforcer le commandement et le contrôle et d'appliquer résolument les procédures disciplinaires pour garantir l'intégrité de notre police.

L'année prochaine sera très importante pour la consolidation du processus d'édification de notre jeune État. Ce sera en effet une année d'élections présidentielle et législatives – les troisièmes élections démocratiques organisées dans notre pays. Je suis certain qu'elles se dérouleront dans une atmosphère de calme, comme en 2007 où, malgré une crise récente et quelques incidents isolés, les élections s'étaient déroulées tout à fait normalement sur l'ensemble du territoire.

À cette fin, nous sommes prêts à continuer de veiller à la stabilité de notre pays. Et toujours à cette fin, la Police nationale continuera de nécessiter l'aide de ses collègues de la Police des Nations Unies, qui assureront uniquement des fonctions de conseil et de renforcement des capacités dans divers domaines, selon les besoins de la police timoraise et le plan déjà établi par le commandement général. Cette question doit toutefois continuer de faire l'objet d'une consultation et d'une coordination avec les autorités timoraises.

Je tiens à rappeler qu'en ce qui concerne la législation, la formation, l'administration, la discipline et les opérations, il serait bien sûr idéal que les conseillers auprès de la Police nationale aient des compétences techniques et professionnelles dans ces domaines. Si possible, nous voudrions que les conseillers qui coopèrent déjà dans ces domaines restent jusqu'à la fin de leur mandat.

Sous la direction de notre Président de la République, nous continuerons, dans le cadre des réunions de haut niveau entre la MINUT et le Gouvernement, d'envisager la question de l'après-MINUT, à savoir la période qui suivra les élections de 2012, date à laquelle la Police des Nations Unies pourrait commencer à se retirer.

Pour ce qui est de la période électorale – mars et avril pour l'élection présidentielle et juin pour les élections législatives –, nous nous employons à passer un accord spécial avec la MINUT pour permettre à la Police des Nations Unies de participer, conjointement avec la Police nationale, au maintien de l'ordre public dans notre pays. En outre, bien qu'il y ait encore un an, je tiens à rappeler que la MINUT devra fournir un appui logistique pour les élections, comme elle l'a toujours fait – le dernier exemple en date étant les élections des dirigeants locaux en 2009. Nous comptons sur la présence de la communauté internationale, représentée par des observateurs

internationaux qui, nous l'espérons, seront en nombre suffisant pour couvrir les 700 bureaux de vote afin de prévenir toute irrégularité qui pourrait apparaître et que nous tenons à éviter.

L'ONU est présente depuis le début du processus d'édification de notre nation. Je l'invite donc vivement à rester solidaire avec nous pour que nous puissions réaliser les rêves de notre peuple, qui sont aujourd'hui la paix et le développement. Je remercie l'ONU, le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté des nations de leurs efforts et de leur appui au processus d'édification de l'État au Timor-Leste. Le peuple timorais s'engage à travailler avec ardeur en vue de la paix et de la stabilité dans notre pays. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons aider les Nations Unies à apporter l'assistance nécessaire aux autres pays en crise qui ont plus besoin d'aide que le Timor-Leste.

Au nom de tous les Timorais, je remercie tous les hommes et toutes les femmes qui ont quitté leurs familles et leurs pays pour participer, tout au long de ces cinq dernières années, à la noble mission consistant à aider à l'édification du Timor-Leste. Je remercie également tous les gouvernements qui ont siégé au Conseil au cours de ces années et qui ont participé aux délibérations sur l'appui à apporter au Timor-Leste, dans un esprit de sincère amitié et de solidarité entre les peuples et les nations.

Je ne saurais terminer sans féliciter les gouvernements et les peuples du Soudan pour leur choix avisé en faveur de la non-violence au cours du récent processus référendaire. Nous savons qu'il reste de lourds défis à relever dans le cadre de ce processus. Le peuple du Timor-Leste, qui a connu les ravages de la destruction et de la violence, espère que ses frères et sœurs soudanais, aussi bien du Nord que du Sud, poursuivront sur la voie du dialogue en vue d'un règlement pacifique, qui est le seul moyen d'assurer l'intégrité et la survie des deux peuples.

En 2012, nous célébrerons également le dixième anniversaire du rétablissement de notre indépendance et de la réalisation de notre souveraineté. Je saisis cette occasion pour inviter tous ceux qui sont ici aujourd'hui à participer aux cérémonies de commémoration, comme nous l'avons fait ensemble le 20 mai 2002

Pour terminer, je voudrais remercier S. E. le Secrétaire général pour son rapport et pour sa recommandation tendant à proroger le mandat de la MINUT pour une année supplémentaire. Au cours de la phase de consolidation de la Police nationale, la reconfiguration de la Police des Nations Unies est importante. Je suis tout à fait convaincu que la Police nationale bénéficiera de l'appui nécessaire dans le processus de développement institutionnel et de renforcement des capacités humaines.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

En ces moments de détresse, je m'en voudrais de ne pas exprimer mes sentiments sincères et profonds de sympathie et de solidarité au peuple et au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande pour le deuxième séisme qui a frappé Christchurch.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. le Premier Ministre Xanana Gusmão de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je vous remercie beaucoup d'avoir convoqué ce débat sur la situation au Timor-Leste. Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue à S. E. le Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmão et le remercier de sa déclaration très riche d'enseignements. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, Mme Ameerah Haq, de son exposé très complet, et le Secrétaire général, de son rapport (S/2011/32).

Nous sommes encouragés d'entendre le Premier Ministre Xanana Gusmão dire que la situation générale au Timor-Leste demeure calme et stable et que le pays est bien engagé sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables. Nous voudrions féliciter tous les acteurs politiques pour leur engagement actif et continu dans les processus démocratiques. Afin de relever les divers défis auxquels le Timor-Leste est confronté, il est essentiel que tous les acteurs politiques, y compris le Gouvernement et le parti d'opposition, le Frente Revolucionária do Timor-Leste Independente, coopèrent mutuellement et pleinement. Ceci est essentiel pour consolider les fondements de l'édification de la nation et pour le développement socioéconomique du pays.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) assumera très bientôt les responsabilités principales du maintien de l'ordre dans tout le pays. Fait plus important encore, la Police nationale a démontré sa capacité à assumer

progressivement et sans problème majeur les responsabilités du maintien de l'ordre, qui incombaient jusqu'ici à la Police des Nations Unies. Ceci est essentiel pour une paix et une stabilité durables et pour une transition réussie.

Il incombe à la communauté internationale et à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) de demeurer résolues dans leur détermination à appuyer la formation et le renforcement des capacités de la Police nationale. Nous appuyons sans réserve les efforts de la MINUT visant à faire en sorte que sa composante police dispose des compétences nécessaires pour appuyer le renforcement des capacités et le développement institutionnel de la Police nationale. À l'avenir, il sera essentiel de préciser clairement les pouvoirs et les domaines d'action de l'armée et de la police, afin qu'elles puissent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités sous l'autorité du Gouvernement civil.

Les élections présidentielle et parlementaires prévues au premier semestre de 2012 représenteront un tournant dans la consolidation de la transition démocratique au Timor-Leste. En outre, ces élections permettront de mesurer le degré de préparation de la Police nationale en vue de la transition, prévue avant la fin de 2012. L'ONU doit fournir l'appui technique et logistique nécessaire pour le bon déroulement de ces élections, en tenant compte des priorités du Gouvernement.

En vue de consolider les progrès réalisés jusqu'à présent, il est essentiel que la communauté internationale continue d'appuyer la stratégie du Gouvernement pour accélérer la mise en place d'infrastructures et la reconstruction du pays. Nous avons noté avec satisfaction que la croissance économique demeure solide, et que le budget national de 2011 est le quadruple du budget de 2006.

L'Inde attache beaucoup d'importance à ses relations avec le Timor-Leste. Nous avons souhaité participer au développement de ce pays en fournissant les services de nos experts et en dispensant une formation dans les domaines dans lesquels nous disposons de compétences nécessaires, et dans les domaines où nous jugeons qu'il y a des complémentarités dans l'application de ces compétences. L'Inde a fourni son appui au Gouvernement du Timor-Leste, notamment en lui apportant son assistance pour l'achat de matériel et d'équipements pour le développement socioéconomique et dans le domaine du renforcement des ressources humaines.

Dans la phase de transition décisive qui va débuter pour la MINUT avant son retrait pour permettre au Gouvernement d'assumer la pleine responsabilité de tous les processus, le système des Nations Unies et les organismes présents sur le terrain doivent travailler de façon cohérente pour répondre aux besoins à long terme du pays, conformément aux priorités définies par le Gouvernement.

Nous appuyons la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le mandat de la MINUT soit prorogé pour une nouvelle période de 12 mois, dans sa composition actuelle et en maintenant les effectifs actuellement autorisés, tout en continuant à réduire progressivement les effectifs de police.

Les progrès accomplis jusqu'à présent nous permettent d'espérer que nous sommes en train de faire de la MINUT un succès remarquable. Nous saluons les efforts de la MINUT, de la communauté internationale et des partenaires bilatéraux à cette fin.

Dernier point mais non le moindre, je voudrais exprimer les remerciements sincères de ma délégation à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Haq, et à son équipe, pour leur dévouement et leur ardeur au travail au service du Gouvernement et du peuple du Timor-Leste.

M. Dunn (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre Gusmão et l'Ambassadrice Haq de leurs exposés sur le Timor-Leste et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Haq, pour son dévouement et son ferme attachement à la consolidation de la paix au Timor-Leste.

L'ONU et la communauté internationale dans son ensemble ont joué un rôle crucial dans l'indépendance du Timor-Leste, comme l'a expliqué le Premier Ministre Gusmão avec tant d'éloquence. Un appui international soutenu sera essentiel pour assurer un avenir pacifique et prospère à ce jeune pays.

J'articulerai aujourd'hui mon intervention sur cinq axes brefs touchant aussi bien aux progrès réalisés par le Timor-Leste qu'aux défis qui l'attendent.

Premièrement, les États-Unis estiment qu'il y a lieu de se féliciter que les conditions de sécurité au Timor-Leste restent stables, au point qu'une nouvelle

réduction des effectifs de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) est prévue pour le mois de juin 2011. L'engagement non démenti de la communauté internationale dans le cadre du processus électoral au Timor-Leste est également à saluer. À cet égard, nous sommes impatients de connaître les résultats de la mission d'évaluation des besoins, dont dépendront la portée et la nature de l'assistance électorale nécessaire. Le bon déroulement du processus électoral marquera une nouvelle consolidation de la paix et de la sécurité dans tout le pays et donnera le signal de progrès supplémentaires vers un avenir de paix et de prospérité.

Deuxièmement, le transfert des responsabilités principales de maintien de l'ordre de la MINUT à la Police nationale timoraise jouera un rôle critique dans la poursuite de la stabilisation du pays. Les efforts de renforcement des institutions et des capacités locales sont essentiels au succès de la mission de maintien de la paix. Nous saluons à cet égard la MINUT, la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) et les donateurs bilatéraux qui ont œuvré d'arrache-pied à cette fin. Nous sommes résolument derrière la MINUT dans ses efforts pour adapter la composition de son personnel à l'évolution de son rôle de maintien de l'ordre au Timor-Leste. La MINUT doit en effet veiller à disposer des compétences spécialisées qui s'imposent pour réussir. Cela signifie qu'elle doit faire le nécessaire pour que les 19 postes d'expert civil supplémentaires créés au sein de la composante de police de la MINUT soient tous pourvus aussi rapidement que possible.

Nous sommes inquiets que le Gouvernement timorais ait certifié 199 fonctionnaires de police pourtant passibles de poursuites pénales ou disciplinaires, dont 52 pour infractions graves. Nous demandons instamment au Gouvernement de faire le nécessaire pour que la justice soit appliquée. La responsabilisation des forces de police et le processus disciplinaire auquel elles doivent se plier sont des conditions essentielles de l'intégrité de la Police nationale timoraise.

Troisièmement, la mise en place d'institutions chargées de la sécurité, que ce soit la police ou l'armée, qui soient compétentes et professionnelles, est déterminante pour le succès à long terme du Timor-Leste. Nous saluons les progrès qui ont été accomplis dans l'installation du cadre législatif et politique primordial du secteur de la sécurité. Nous exhortons le Gouvernement timorais à mettre la dernière main à sa politique nationale de sécurité et à s'attacher à établir une définition des rôles et responsabilités qui en découlent dans l'ensemble des institutions chargées de la sécurité, et en particulier au sein de l'armée et de la police.

Les États-Unis sont attachés au renforcement du secteur de la sécurité timorais. Nous avons récemment accru notre appui bilatéral dans ce domaine dans le cadre, par exemple, d'un programme destiné à promouvoir la police de proximité.

Quatrièmement, la conférence de clôture du Dialogue national de consensus sur la vérité, la justice et la réconciliation nous a semblé de bonne augure. Les États-Unis appuient fermement ces efforts et tout ce qui peut permettre de faire avancer le processus de réconciliation nationale dans le cadre de procédures juridiques claires et prévisibles. Répondre aux préoccupations croissantes en matière d'impunité et restaurer la confiance de l'opinion publique dans le secteur judiciaire seront à ce titre des étapes essentielles sur la voie de la stabilité.

Enfin, le développement socioéconomique et l'existence d'institutions démocratiques seront déterminants pour la stabilité et la sécurité à long terme du Timor-Leste. À cette fin, un engagement soutenu de la communauté internationale est crucial, de même qu'un dialogue constant avec les partenaires bilatéraux. Les États-Unis pour leur part sont déterminés à aider le Timor-Leste à atteindre ses objectifs à long terme. Nous investissons dans des programmes destinés à promouvoir la bonne gouvernance, à améliorer la santé publique et à dynamiser la croissance économique.

Dans ce partenariat constant avec le Timor-Leste, nous sommes satisfaits de voir que le Gouvernement timorais et la MINUT poursuivent la planification du retrait final de cette dernière et de la transition aux forces qui lui succéderont. Les États-Unis se félicitent de la création d'un Comité de haut niveau sur la phase de transition et de sept groupes de travail. Ces entités vont jouer un rôle de tout premier plan dans le recensement des problèmes qui se présenteront et dans leur règlement.

Nous invitons la MINUT et le Gouvernement timorais à mettre sur pied un plan de transition progressif et méthodique, qui devra prévoir, à compter de cette année, le transfert ou l'arrêt de certaines fonctions exercées par l'ONU et la fermeture graduelle des bureaux des Nations Unies bien en amont du départ de la MINUT. Nous invitons par ailleurs la MINUT et

le Gouvernement timorais à définir le rôle que jouera l'ONU après le départ de la MINUT, et à travailler étroitement avec les missions bilatérales tout au long du processus de planification et de transition. Nous estimons que les élections ne devraient pas constituer en soi une stratégie de sortie et que la transition doit procéder des événements sur le terrain.

Pour terminer, je voudrais remercier les soldats de la paix de la MINUT et leurs partenaires timorais sur le terrain, ainsi que ceux qui les appuient sur le plan international pour leur dévouement de tous les instants à la paix et à la sécurité au Timor-Leste. Les Timorais ont accompli de grands progrès sur la voie de la paix et de la stabilité, et ils poursuivront dans cette direction grâce à la présence et à l'engagement de solides partenaires internationaux.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions à notre tour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M[me] Ameerah Haq, d'avoir présenté le rapport relatif au travail de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2011/32). Nous souhaitons la bienvenue au Conseil au Premier Ministre timorais, M. Xanana Gusmão, dont nous avons écouté attentivement les observations.

Je peux dire d'emblée que la Russie est satisfaite de la stabilisation de la situation militaire et politique au Timor-Leste, et des progrès enregistrés dans les domaines essentiels de son développement. C'est à mettre indubitablement au compte des dirigeants de ce pays et de la Mission des Nations Unies. Les forces politiques en présence au Timor-Leste ont adopté une attitude responsable et fait preuve de leur attachement à un processus national de dialogue et de réconciliation qui soit fondé sur des principes démocratiques. C'est particulièrement important dans le contexte des élections générales prévues en 2012.

La stabilisation de la situation a permis de mettre en place les conditions préalables nécessaires au règlement des problèmes à long terme. Le Gouvernement est parvenu à lancer la croissance économique, à réduire le niveau de pauvreté et à améliorer les indicateurs de développement humain. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le transfert des responsabilités de maintien de l'ordre des soldats de la paix des Nations Unies à la police du Timor-Leste. Nous sommes confiants que ce processus s'achèvera bientôt. Nous sommes d'accord avec la proposition du Secrétaire général visant à recentrer les efforts de la Mission des Nations Unies sur l'assistance à la Police nationale et sur le renforcement de son potentiel. Cela dit, alors que les autorités de l'État sont actuellement mises en place, les problèmes socioéconomiques demeurent très importants, et une aide supplémentaire plus solide est nécessaire de la part de la communauté internationale pour maintenir les progrès déjà enregistrés. À cet égard, nous appuyons la recommandation du Secrétaire général de prolonger le mandat de la Mission d'un an.

Nous approuvons le plan visant à réduire la composante de police de la Mission en fonction de l'amélioration de la situation dans le pays, et en conformité avec les souhaits du Gouvernement. La Mission doit se tenir prête à fournir une aide pour l'organisation des élections. Nous avons pris note des informations concernant le début des discussions avec les dirigeants timorais sur les paramètres des travaux futurs de la Mission des Nations Unies et les modalités de la présence des Nations Unies.

Pour finir, je tiens à féliciter chaleureusement la Représentante spéciale du Secrétaire général et tout le personnel de la Mission, dont les fonctionnaires de police civile russes, pour le professionnalisme avec lequel ils s'acquittent de leur tâche.

M. Barbalić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, nous souhaitons souhaiter la bienvenue au Premier Ministre timorais, M. Gusmão, et le remercier de sa précieuse contribution au présent débat. De même, nous tenons à remercier la Représentante spéciale, M[me] Haq, de son exposé d'aujourd'hui et de l'engagement dont elle fait preuve dans l'exercice de son mandat.

La Bosnie-Herzégovine voudrait féliciter le peuple, le Gouvernement et les partis politiques timorais de leur coopération et de leur esprit de responsabilité, qui sont pour beaucoup dans les progrès d'ensemble enregistrés dans tous les domaines au cours de la période à l'examen. Nous nous félicitons en outre du rôle important que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) continue de jouer à l'appui des efforts timorais pour installer solidement la paix et la stabilité dans le pays et en assurer le développement. C'est à ce titre que la Bosnie-Herzégovine appuie la prorogation du mandat de la MINUT pour une période supplémentaire de 12 mois.

Nous nous réjouissons d'apprendre que des progrès considérables ont été accomplis dans de nombreux domaines importants, notamment dans le

renforcement de l'état de droit et la mise en place des institutions démocratiques.

Nous rappelons à cet égard que le Conseil a eu l'occasion de renforcer sa connaissance de l'expérience timoraise en matière d'édification des institutions lors du débat public qu'il a tenu le mois dernier sur la question de la « consolidation de la paix après un conflit : renforcement des institutions », sous l'égide de la Bosnie-Herzégovine (voir S/PV.6472 et Resumption 1).

Un renforcement de la réforme du secteur de la sécurité est essentiel à l'instauration durable de la paix et de la sécurité au Timor-Leste. Nous nous félicitons à cet égard de la reprise par la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) des responsabilités principales des opérations de police dans deux districts supplémentaires en septembre 2010.

Nous recommandons vivement que ce processus soit rapidement mené à terme dans tous les districts et dans toutes les unités. À cette fin, les activités menées conjointement par la MINUT et la Police nationale pour renforcer davantage la capacité institutionnelle – acquisition de compétences administratives, conduite d'enquêtes sur les cas de violence sexiste, lutte contre la traite des personnes, et police de proximité – sont particulièrement importantes. Il s'agit d'un axe du plan de développement stratégique pour 2011-2012 de la Police nationale, qui doit lui permettre d'assumer entièrement la responsabilité principale du maintien de l'ordre.

Nous croyons fermement que la vérité et la justice sont les seules clefs de la réconciliation et de la prospérité au Timor-Leste. Nous nous félicitons donc des résultats de la conférence de clôture du Dialogue national de consensus sur la vérité, la justice et la réconciliation, ce qui facilitera certainement encore davantage la poursuite du dialogue au sein de la société timoraise.

S'agissant des élections générales prévues en 2012, nous nous félicitons de l'approbation attendue des projets d'amendement des lois relatives à l'élection présidentielle, aux élections législatives et aux organes électoraux. Cela renforcera les capacités institutionnelles afin que les élections puissent être menées avec un minimum d'aide internationale. À cet égard, nous sommes aussi pour que l'ONU apporte, sur demande, un appui technique et logistique comme il est envisagé. La bonne organisation et le bon déroulement des élections de 2012 donneront une idée des progrès démocratiques accomplis au Timor-Leste.

Comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport (S/2011/32), l'économie du Timor-Leste a opéré un redressement remarquable depuis la crise de 2006. Toutefois, et pour soutenir la croissance attendue, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir le développement rural et les infrastructures ainsi que le rôle du secteur privé, qui doit offrir de meilleures possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes.

Enfin, nous voudrions réaffirmer notre plein appui aux efforts que le peuple et le Gouvernement du Timor-Leste déploient pour réaliser une paix, une stabilité et une prospérité durables dans leur communauté.

M. Briens (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Haq, pour son exposé et salue la présence parmi nous de M. Gusmão, Premier Ministre du Timor-Leste. Mme Haq a souligné que la situation au Timor reste calme et continue d'évoluer dans la bonne direction.

Je voudrais féliciter le Premier Ministre Gusmão et, à travers lui, les autorités et l'opposition parlementaire de son pays, ainsi que la société civile, qui confirment leur maturité politique et la solidité de leurs jeunes institutions. Les progrès enregistrés sur les plans économiques et sociaux, notamment la réduction de la pauvreté, sont la conséquence de cette nouvelle stabilité au profit du peuple timorais. Ce qui se passe aujourd'hui au Timor constitue un succès pour l'ONU et sa capacité à accompagner un pays vers la paix et la stabilité.

Toutefois, l'histoire récente de ce pays nous incite aussi à ne relâcher ni notre attention ni nos efforts. De ce point de vue, nous restons convaincus que la paix et la réconciliation ne pourront s'enraciner au Timor que si les autorités se montrent déterminées à combattre l'impunité. Il est donc déterminant que l'État timorais puisse répondre sans l'ombre d'un doute de l'intégrité des officiers de sa police, au moment justement où celle-ci s'apprête à recouvrer l'intégralité de ses prérogatives. Nous attendons donc que la justice timoraise continue de poursuivre les personnes coupables d'avoir commis des crimes graves lors des incidents de 2006. Nous avons, à cet égard, comme la Représentante spéciale, noté avec préoccupation la décision de certifier 199 officiers de police malgré les

procédures pénales et disciplinaires en cours, qui, pour 52 d'entre eux, concernent des cas graves.

Nous espérons également que les travaux parlementaires débouchent rapidement, tant sur les lois relatives aux réparations que sur l'institution qui prendra le relais de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et la Commission pour l'amitié et la vérité.

Nous faisons confiance à la Représentante spéciale pour diriger la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) tout au long d'une période où vont se succéder le transfert complet des compétences exécutives à la police timoraise, les élections de 2012, puis le retrait de la Mission du Timor-Leste. Ses objectifs, me semble-t-il, sont clairs. D'abord, s'assurer que le nombre et le profil des agents de la MINUT correspondent aux nouvelles tâches de la Mission et à la situation sur le terrain. Deuxièmement, contribuer au succès des élections de 2012, dont la responsabilité de l'organisation reviendra aux Timorais eux-mêmes. Troisièmement, préparer le retrait de la Mission après les élections de 2012 dans les meilleures conditions possibles.

Nous souhaitons que les prochains rapports du Secrétaire général et le renouvellement du mandat de la MINUT en février 2012 soient l'occasion de définir, en accord avec les autorités du Timor-Leste évidemment, le type de présence que les Nations Unies maintiendront sur place après le départ de la MINUT. Ce départ sera la preuve non du désintérêt de la communauté internationale, mais de la confiance que nous avons dans la capacité de ce pays à prendre en charge sa destinée.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, de son exposé au Conseil aujourd'hui. Nous saluons aussi la participation à ce débat du Premier Ministre du Timor-Leste, M. Gusmão, et nous le remercions de sa déclaration. Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport (S/2011/32).

À peine plus de 10 ans après son indépendance, le Timor-Leste a enregistré des avancées considérables sur la voie de la stabilité, de la paix et du développement à long terme. Le Gouvernement et le peuple de ce pays ont dû repartir à zéro pour restaurer la paix et la stabilité après des décennies de lutte d'indépendance. La paix relative au Timor-Leste a facilité la mise en place des conditions propices à la réalisation des objectifs du développement et de l'édification de l'État et du renforcement des institutions. Ces efforts doivent être salués. La communauté internationale, en particulier l'ONU, a joué un rôle crucial s'agissant d'établir un partenariat avec les Timorais pour relever les défis. Nous devons féliciter le Gouvernement du Timor-Leste d'avoir maintenu le dialogue et l'unité nationaux, consolidé et établi une paix durable et respecté les principes constitutionnels et l'état de droit démocratique.

Ces processus seront considérablement renforcés par les efforts continus du Gouvernement visant à raffermir le dialogue et la réconciliation au moyen de la conférence du Dialogue national du consensus avec la participation d'un vaste éventail de parties prenantes nationales, appartenant tant au Gouvernement qu'à la société civile, et des forums organisés par la Commission de lutte contre la corruption. Ce sont des preuves indispensables et importantes attestant que le Gouvernement timorais s'emploie sérieusement à traiter les difficiles questions de la justice, de la corruption et de la réconciliation. Ces initiatives entreprises par le Gouvernement sont de bon augure pour la consolidation de la démocratie et montrent que le peuple aspire à un avenir prospère.

L'Afrique du Sud est fermement convaincue que la stabilité de la situation sur le plan de la sécurité au Timor-Leste a jeté solidement les bases du développement économique. La paix et la stabilité continues que connaît le pays se sont traduites par des progrès remarquables, et le Timor-Leste occupait dans le *Rapport sur le développement humain 2010* la cent vingtième place sur 169 pays, signe d'une notable amélioration depuis 2005. Ma délégation a aussi pris acte avec satisfaction du fait que le Timor-Leste est classé aujourd'hui parmi les 20 économies qui se développent le plus vite dans le monde.

Nous sommes conscients par ailleurs des progrès importants accomplis par la Police nationale du Timor-Leste dans la reprise de ses responsabilités principales en matière de police. Le Gouvernement a réalisé des progrès notables dans la mise en place du cadre législatif et directif général du secteur de la sécurité, et nous sommes satisfaits des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des stratégies à moyen terme dans les domaines de l'état de droit, de la justice et des droits de l'homme.

L'Afrique du Sud félicite le Gouvernement du Timor-Leste d'avoir mis en place des programmes de protection sociale pour les personnes âgées et les autres

groupes vulnérables, et lancé des projets d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre à l'échelon des communautés, afin de permettre aux ménages pauvres d'obtenir des revenus.

Malgré les louables progrès enregistrés, il reste des défis à relever, et le Gouvernement du Timor-Leste continuera à compter sur l'appui de la communauté internationale. L'un des importants défis à relever est la poursuite de la formation de la Policia Nacional de Timor-Leste (Police nationale) et du renforcement de ses capacités dans les cinq domaines définis par les autorités nationales : législation, formation, administration, discipline et opérations.

L'autre défi concerne le problème du chômage, en particulier chez les jeunes, avec, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, « les risques de frustration et de tensions sociales qui en découlent ». À cet égard, ma délégation estime, à l'instar du Secrétaire général, qu'il s'agit « surtout de parvenir à une croissance qui soit durable et sans exclusive, en favorisant le développement rural, le secteur privé et la création d'emplois, en particulier pour les jeunes » (*S/2011/32, par. 65*). Il faut également poursuivre en priorité les efforts pour réduire les disparités entre zones urbaines et zones rurales et aider les groupes vulnérables.

Dans le cadre de ses efforts pour ancrer la démocratie et la stabilité, le Timor-Leste prépare la tenue d'élections nationales en 2012. Ma délégation se félicite du travail réalisé actuellement par la MINUT et le Programme des Nations Unies pour le développement pour renforcer les capacités des institutions nationales d'organiser et de gérer ces élections et pour leur apporter un soutien logistique et technique. Ces activités en faveur du renforcement de l'État et des institutions au Timor-Leste viennent nous rappeler que de tels efforts ne peuvent avoir un effet durable que s'ils sont fondés sur le principe d'appropriation nationale et si les besoins en matière de sécurité et de développement sont évalués avec soin.

Pour ce qui est de l'avenir de la MINUT, ma délégation est favorable à une prorogation du mandat pour 12 mois et nous préconisons une réduction soigneusement calibrée de ses effectifs après les élections de 2012, en tenant compte des conditions sur le terrain. Nous souhaitons également que le futur mandat de la Mission tienne compte des priorités du Gouvernement timorais et mette en particulier l'accent sur le renforcement des efforts en matière de consolidation de la paix.

M. Onemola (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au Premier Ministre timorais, S. E. M. Xanana Gusmão, au Conseil de sécurité et le remercier de sa déclaration éclairante et exhaustive. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, Mme Ameerah Haq, de l'exposé très clair qu'elle a présenté aujourd'hui en relation avec le rapport du Secrétaire général (S/2011/32). Nous saluons les efforts qu'elle déploie et son dévouement en tant que Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Je limiterai mes observations à trois questions importantes, à savoir la situation du Timor-Leste sur le plan politique et en matière de sécurité, son programme économique et de développement et son système pénitentiaire et judiciaire.

La délégation nigériane se félicite du climat de calme et de stabilité qui continue de caractériser la situation politique générale et en matière de sécurité au Timor-Leste, notamment depuis 2008. Cet état de fait est sans aucun doute le reflet de la volonté des dirigeants et des acteurs timorais d'étayer la paix grâce au dialogue national et à l'ouverture politique. De fait, le calme relatif a également permis de se concentrer sur la mise en œuvre du plan de développement national du Gouvernement. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de consultations du 27 au 29 décembre 2010, à Dili, sur les projets de développement du Gouvernement pour 2011, signe que les autorités sont fermement déterminées à promouvoir la paix et la sécurité intérieure.

La reprise par la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) des responsabilités en matière de police est également essentielle pour consolider la paix et la stabilité dans le pays. Nous nous félicitons donc des progrès enregistrés récemment en ce sens et du fait que la Police nationale assure désormais les responsabilités en matière de police dans deux nouveaux districts et dans trois services supplémentaires. Nous appuyons pleinement ce processus qui permet de rendre district par district la responsabilité principale du maintien de l'ordre à la police timoraise. Nous espérons toutefois que le processus sera achevé dans les délais convenus, ce qui permettra à la Police nationale d'assumer l'entière responsabilité du commandement et du contrôle de toutes les opérations de police au Timor-Leste.

Nous tenons à insister sur le fait que l'existence d'un mécanisme disciplinaire efficace est essentielle à

la mise en place d'une Police nationale forte, professionnelle et indépendante. À cet égard, la récente décision du Gouvernement de certifier 52 agents de police qui font l'objet d'enquêtes disciplinaires et criminelles est un sujet de grave préoccupation. Le principal défi que doivent relever le Gouvernement et les autorités judiciaires du pays consiste à trouver le moyen de préserver l'intégrité de la Police nationale tout en veillant à ce que ses procédures disciplinaires internes soient efficaces.

Nous saluons l'interaction constructive entre les différents partis politiques et les principales parties prenantes pour garantir la paix, l'harmonie et la continuité de la gouvernance. Nous apprécions en particulier l'initiative du Gouvernement intitulée « La voie vers la paix et l'unité nationale », qui a contribué à promouvoir le dialogue et la réconciliation entre les parties.

Les perspectives de paix à long terme, de stabilité politique et de relèvement et de croissances économiques devraient encourager vivement les parties à aborder les élections de 2012 avec une ardeur et un esprit de compromis renouvelés. Nous nous félicitons donc de la création d'un mécanisme conjoint de planification de la transition, et plus particulièrement de la première réunion trimestrielle du Comité de haut niveau sur la transition.

Les récentes mesures prises par le Gouvernement pour renforcer les capacités et l'efficacité des secteurs pénitentiaire et judiciaire sont louables. Ces mesures ont nettement amélioré l'accès à la justice, diminué le nombre d'affaires pénales en instance et amélioré l'infrastructure pénitentiaire. Néanmoins, l'insuffisance des ressources budgétaires et des effectifs reste un défi considérable à relever. Pour consolider les progrès notables déjà accomplis dans ces secteurs, le Gouvernement devrait insister sur la lutte contre l'impunité. Il devrait également prendre des mesures pour renforcer la confiance de la population dans le système judiciaire et veiller au respect de l'indépendance de ce secteur.

S'agissant du développement économique, le relèvement socioéconomique du Timor-Leste gagne rapidement en intensité, grâce à l'amélioration de la sécurité et à une plus grande confiance dans les dirigeants du pays. Nous nous félicitons donc de la baisse de la pauvreté, de l'amélioration des indicateurs du développement humain et de l'utilisation prudente par le Gouvernement de ses recettes, et notamment le fait qu'il investit massivement dans l'infrastructure.

Pour véritablement transformer l'économie, le Gouvernement devrait accorder la priorité au développement rural et à l'emploi des jeunes. Il est également primordial que le Gouvernement soit plus clair lorsqu'il fait connaître ses objectifs et ses programmes à la population. S'ils sont judicieusement exploités, les investissements dans les trois piliers économiques définis par le Gouvernement, à savoir l'agriculture, les ressources naturelles et le tourisme, généreront la croissance économique et accéléreront le rythme de développement du pays.

Enfin, nous tenons à saluer le rôle important joué par la MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement au Timor-Leste. Nous demandons aux donateurs et aux partenaires de développement de fournir un appui prévisible et à long terme qui renforcera le Gouvernement au moment où il doit relever des défis coûteux pour instaurer durablement la paix et la sécurité dans le pays. Nous saluons l'appui que le système des Nations Unies apporte en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique, par le truchement de la MINUT et du Programme des Nations Unies pour le développement. La mise en place d'un Institut de la défense nationale est un témoignage louable de cette détermination.

Le Nigéria estime avec le Secrétaire général que la présence, jusqu'en 2012, de la police de la MINUT est essentielle pour fournir un appui à la Police nationale dans des domaines tels que le renforcement des capacités, le perfectionnement, les fonctions de conseil dans tous les districts et toutes les unités du Timor-Leste. La police de la MINUT fournira également un appui opérationnel à la Police nationale dans des circonstances exceptionnelles, en tant que de besoin et si la demande en est faite, durant la période des élections en 2012. Compte tenu du rôle déterminant joué par la MINUT, le Nigéria appuie la prorogation de son mandat pour une année supplémentaire.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Premier Ministre Gusmão et la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, de leurs exposés aujourd'hui, ainsi que tout le personnel de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) de son enthousiasme à aider le peuple timorais.

Les deux prochaines années détermineront les perspectives d'un avenir stable et pacifique pour le Timor-Leste et son peuple. Les élections de la mi-2012 restent l'étape la plus importante à franchir. Au moment où le Timor-Leste prépare ces élections, nous notons avec satisfaction que la situation sur le plan de la sécurité est restée calme et que des progrès évidents et constants ont été accomplis depuis 2006.

Il convient de rendre hommage aux hommes et aux femmes de la MINUT pour leur rôle en faveur de la stabilisation du Timor-Leste. Leur travail porte aujourd'hui ses fruits alors que le Gouvernement prend de plus en plus en charge la sécurité intérieure.

Nous jugeons particulièrement positif le transfert imminent dans tous les districts des responsabilités du maintien de l'ordre à la Police nationale et le fait que cette transition se déroule sans hausse de la criminalité ni multiplication des troubles à l'ordre public. Le transfert réussi du contrôle à la Police nationale marque une avancée vers la fin du rôle de maintien de la paix joué par l'ONU. Nous ne pensons pas que le Conseil de sécurité devra prolonger le mandat de maintien de la paix de la MINUT au-delà de février 2013.

Avec un départ de la MINUT envisagé d'ici à deux ans, il est approprié que la Police des Nations Unies commence dès à présent à réduire ses effectifs. Nous prenons note de la faible réduction des effectifs de la Police des Nations Unies récemment recommandée par le Secrétaire général. Nous espérons constater une accélération rapide de ce processus après les élections de 2012. Le retrait doit être considéré comme une marque de confiance dans la capacité de la Police nationale à redevenir la principale garante de la sécurité au Timor-Leste. Le Gouvernement timorais peut jouer un rôle important en faisant en sorte que ses forces de police disposent de moyens suffisants, notamment des générateurs, des moyens de transmission et du matériel de bureau, pour permettre à la Police nationale d'atteindre son plein potentiel.

Le Gouvernement timorais doit également veiller, comme l'ont souligné certains de mes collègues, à ce que l'intégrité de la Police nationale ne soit pas compromise. Les paroles prononcées ce matin à cet égard par le Premier Ministre Gusmão sont encourageantes. Nous sommes cependant préoccupés par le fait que 52 fonctionnaires de la Police nationale en exercice passibles de graves sanctions pénales ont été certifiés. Nous appelons le Gouvernement timorais à accorder la priorité au règlement de cette situation inacceptable.

Le Gouvernement doit également continuer de lutter fermement contre l'impunité et traduire les auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide en justice. Il importe que les travaux sur la loi portant création de l'organisme appelé à succéder à la Commission Accueil, vérité et réconciliation progressent véritablement parallèlement à ceux relatifs à l'indemnisation des victimes d'exactions commises dans le passé.

Il est impératif que l'ONU accorde désormais la priorité à la planification de sa présence après 2012. La MINUT doit planifier une stratégie de sortie cohérente, réaliste et durable pour permettre aux acteurs civils de la consolidation de la paix de prendre la tête des efforts contribuant à forger l'avenir du Timor-Leste. Nous attendons avec intérêt d'obtenir une mise à jour détaillée sur cette planification dans le rapport que le Secrétaire général présentera dans le courant de l'année.

Dans le même temps, l'ensemble du système des Nations Unies doit s'efforcer de répondre aux besoins à long terme du pays, en étroite collaboration avec le Gouvernement timorais. Nous insistons sur l'importance que revêt le Comité de haut niveau sur la transition à cet égard. L'action de l'ONU au Timor-Leste peut devenir un symbole de succès, un exemple de la manière dont les opérations de maintien de la paix peuvent se retirer alors que les agents civils de la consolidation de la paix poursuivent leur travail essentiel. Le Royaume-Uni encourage l'ONU à saisir cette occasion.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens à saluer la présence ici aujourd'hui du Premier Ministre timorais, S. E. Kay Rala Xanana Gusmão. M. Xanana Gusmão a longtemps incarné la lutte du Timor-Leste pour son autodétermination et son indépendance. C'est un homme qui a fait preuve d'un courage et d'une détermination sans faille dans les circonstances les plus difficiles et qui a su guider son jeune pays, d'abord en tant que Président de la République puis aujourd'hui en tant que Premier Ministre. En souhaitant la bienvenue au Premier Ministre Xanana Gusmão, je souhaite aussi la bienvenue au dirigeant d'un pays frère, un membre de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), communauté qui est unie par des liens indélébiles. Il

est en effet symbolique qu'aujourd'hui, le Timor-Leste et le Portugal soient assis autour de cette table à l'occasion d'une réunion présidée par le Brésil. Soyez le bienvenu, Monsieur le Premier Ministre. Vos paroles nous donnent confiance dans l'avenir du Timor-Leste.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je tiens également à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé très détaillé et je l'assure une nouvelle fois du plein appui du Portugal au travail de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Aujourd'hui, le Timor-Leste se trouve à un tournant tout à fait singulier. Dans environ un an, 10 ans après son accession à l'indépendance, des élections extrêmement importantes se tiendront dans le pays, une nouvelle fois dans le respect de la voie démocratique tracée par le peuple timorais lui-même.

L'année prochaine, le Conseil de sécurité, qui agira sur les conseils des autorités timoraises et du Comité de haut niveau sur la transition, envisagera les différentes manières pour l'ONU de continuer de contribuer à la consolidation des institutions démocratiques, de l'état de droit et du développement socioéconomique dans le pays après la fin du mandat de la MINUT. Mais nous aurons l'occasion de débattre de ces questions le moment voulu et aujourd'hui, je veux mettre l'accent sur les avancées encourageantes intervenues en 2010 dans de nombreux domaines, malgré les problèmes persistants auxquels le pays reste confronté.

Au fur et à mesure que se développent les institutions démocratiques, la culture et les pratiques démocratiques laissent une empreinte de plus en plus marquée dans la société timoraise. Le dialogue politique sur les questions d'intérêt national a été renforcé et nous sommes encouragés par la participation active des dirigeants timorais, y compris les membres de l'opposition, à ce processus. Nous estimons que renforcer les espaces de dialogue ouvert et démocratique sur les problèmes nationaux est le meilleur moyen de trouver une solution à ces problèmes et d'accroître la cohésion nationale face à des défis complexes.

Dans le domaine économique, la croissance a été rapide et le budget récemment approuvé devrait être un instrument utile pour diversifier l'économie, développer l'infrastructure nécessaire et créer des emplois tout en garantissant une meilleure répartition des richesses et des perspectives plus nombreuses, notamment pour les jeunes.

Les capacités du système judiciaire ont également été renforcées, notamment dans les zones rurales, ainsi que son indépendance. La formation des membres de l'appareil judiciaire et du personnel pénitentiaire s'est poursuivie. La protection des droits de l'homme, notamment en matière d'égalité des sexes, progresse. En tant que premier partenaire de coopération dans le secteur judiciaire, le Portugal sait combien il est important de mettre en place une approche coordonnée de la réforme du système judiciaire, afin que les Timorais prennent de plus en plus en main le renforcement des institutions nationales.

Je tiens à féliciter la MINUT de sa contribution extrêmement importante aux progrès que je viens de mentionner. Le Timor-Leste est en effet un exemple de contribution réussie de l'ONU à la consolidation de la paix, et nous sommes certains que le climat pacifique actuel le restera jusqu'en 2012 et au-delà.

Malgré ces évolutions positives extrêmement importantes, le Timor-Leste reste confronté à de graves problèmes. Il y a encore beaucoup à faire pour renforcer les institutions nationales afin qu'elles s'acquittent pleinement de leurs responsabilités. De même, la réalisation de la réforme du secteur de la sécurité, le développement des capacités de la société civile, le plein respect de l'état de droit et la promotion des droits de l'homme demeurent des tâches prioritaires sur la voie d'une démocratie stable et consolidée au Timor-Leste.

Comme d'autres délégations, nous estimons que la stabilité et la sécurité à long terme dépendront de la capacité des institutions de sécurité timoraises de fonctionner de manière efficace, responsable et transparente, dans le plein respect de l'état de droit et avec la confiance et l'appui de la population. À cet effet, il est indispensable de définir clairement les stratégies sur ces questions au sein des institutions nationales et entre ces institutions.

Une question qui préoccupe les membres du Conseil est la certification d'agents de la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) passibles de graves sanctions pénales ou disciplinaires. Nous avons pris note des remarques encourageantes du Premier Ministre à cet égard, et nous sommes certains que la procédure régulière et rapide sera observée, ce qui aura pour effet de renforcer la crédibilité, le professionnalisme, l'impartialité et l'efficacité de la

Police nationale. Le Portugal encourage le Gouvernement timorais à continuer de collaborer étroitement avec la MINUT sur toutes les questions relatives à la Police nationale, en particulier les cinq domaines prioritaires soulignés par la Représentante spéciale, et de bénéficier de l'appui constant de la Police des Nations Unies.

Le peuple timorais a démontré à de nombreuses reprises sa volonté de bâtir une société pacifique, démocratique et stable. Ces objectifs exigent l'appui continu de la communauté internationale, et il importe que les Timorais sachent qu'ils ne sont ni ne seront seuls à œuvrer à leur réalisation. La MINUT continue de jouer un rôle crucial à cet égard, et nous appuyons pleinement la prorogation de son mandat pour une nouvelle période de 12 mois. La MINUT jouera avant, pendant et après les élections de l'année prochaine un rôle fondamental pour aider les autorités timoraises à garantir un climat stable et sûr pour la tenue des élections et le respect de leur résultat.

Le Portugal reste absolument déterminé à aider le Timor-Leste à consolider la démocratie et le développement, tant au niveau bilatéral qu'en tant que membre de l'Union européenne et de la CPLP. Notre coopération avec le Timor-Leste couvre un large éventail de domaines, notamment la gouvernance, l'administration publique, la justice, l'éducation et la réforme du secteur de la sécurité, et vient pleinement à l'appui de tous les volets qui relèvent de la responsabilité de la MINUT.

Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir, dans un proche avenir, des militaires timorais au sein des contingents portugais participant aux opérations de maintien de la paix. Cela démontre le degré de maturité et de professionnalisme que les Forces armées du Timor-Leste (Falintil-Forças Armadas de Defesa de Timor-Leste) (F-FDTL) ont atteint.

Nous sommes convaincus que les efforts du Timor-Leste aboutiront, mais pour que ce pays atteigne ses objectifs, la communauté internationale doit continuer de lui fournir l'appui politique nécessaire et des ressources suffisantes, assumant ainsi ses responsabilités et ses engagements à l'égard de la démocratie et de la stabilité au Timor-Leste.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Qu'il me soit permis de remercier à mon tour la Représentante spéciale du Secrétaire général au Timor-Leste, Mme Ameerah Haq, pour son exposé exhaustif du contenu du rapport du Secrétaire général (S/2010/32) sur les activités de la Mission des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). J'en profite pour saluer le Premier Ministre et Ministre de la défense du Timor-Leste, S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão, et le remercier de son importante déclaration.

Mon intervention portera essentiellement sur les progrès accomplis dans le processus de construction du Timor-Leste, les défis qui restent à relever, ainsi que les perspectives.

Au titre des progrès, le rapport à l'examen fait état, entre autres choses, des avancées enregistrées dans les secteurs sécuritaire et judiciaire. Des développements heureux sont également intervenus dans le domaine économique. Sur le plan sécuritaire, ma délégation note avec satisfaction que la situation est généralement restée calme, et que dans plusieurs localités ou districts, l'État timorais, notamment la Police nationale, assume désormais ses prorogatives et ses fonctions régaliennes de maintien de l'ordre public. Nous notons par ailleurs que la coordination et la coopération entre les forces de sécurité internationales et celles du Timor-Leste se poursuivent.

En effet, la composante police civile de la MINUT a poursuivi ses efforts en matière de renforcement des capacités de la police timoraise et de développement institutionnel, qui se traduisent par l'appui logistique, la formation ciblée, l'acquisition des compétences administratives, la conduite d'enquêtes sur les cas de violence sexuelle, la lutte contre la traite des personnes et la police de proximité. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

En outre, nous saluons la formation par la MINUT d'officiers de la police civile timoraise afin de les rendre aptes à servir dans des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Le Gabon a toujours prôné le renforcement des capacités des États Membres dans le domaine du maintien de la paix.

Nous demeurons également convaincus que le plan de développement de la police pour 2011-2012, destiné à renforcer les capacités opérationnelles de la Police nationale, constitue un cadre de coopération singulier entre celle-ci et la MINUT.

Sur le plan judiciaire, nous nous félicitons de l'appui de la MINUT, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme au

renforcement des capacités de l'appareil judiciaire du Timor-Leste, notamment par le biais de la formation du personnel, du développement du cadre législatif, ainsi que de l'assistance dans l'instruction de certaines enquêtes complexes, comme celles relatives aux crimes graves commis en 1999. L'augmentation du nombre d'affaires instruites et l'extension de l'administration judiciaire dans les zones rurales constituent d'autres motifs de satisfaction.

Concernant le volet économique, nous saluons les avancées enregistrées dans la réalisation des objectifs prioritaires nationaux arrêtés en 2010, dans le cadre du pacte international pour le Timor-Leste. En dépit de la grave crise alimentaire qui n'épargne, hélas, aucun pays en développement, il y a lieu de se féliciter de la fourniture par l'État d'une aide alimentaire aux couches vulnérables. Nous saluons également les progrès enregistrés dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction du taux de mortalité infantile, qui est passé de 83 à 64 ‰.

Ma délégation partage aussi la satisfaction du Secrétaire général face au redressement notable de l'économie du Timor-Leste, qui a enregistré un taux de croissance de près de 10 %, assorti d'une diminution de la pauvreté et d'une amélioration sensible des indicateurs du développement humain. Il serait donc souhaitable que les revenus générés par les hydrocarbures, qui ont permis ces progrès, continuent de bénéficier d'une bonne gouvernance, afin de maintenir le cap de la croissance et de parvenir à un développement durable et intégré du pays.

Au titre des défis, il importe de poursuivre la lutte contre l'impunité et la corruption, sources de conflits potentiels. Le traitement responsable de ces questions contribuera indéniablement, non seulement au renforcement de la confiance de la population vis-à-vis des institutions, mais également à la préservation des acquis en matière de réconciliation nationale, de renforcement de l'état de droit, et partant, en faveur de la stabilité et d'une paix durable au Timor-Leste. De même, les élections présidentielles et parlementaires de 2012 constitueront un test pour l'ensemble du processus de paix au Timor-Leste.

Les perspectives de paix et de développement au Timor-Leste, demeurent, de l'avis de ma délégation, rassurantes. L'engagement du Gouvernement et des divers partenaires aussi bien bilatéraux que multilatéraux envers l'instauration de la paix et la construction économique paraît solide. Les atouts en matière de développement ne sont pas non plus négligeables. Il nous faut donc continuer à encourager les Timorais à tirer au maximum profit de l'appui de la communauté internationale et des sources de revenus qu'offre la manne pétrolière pour asseoir la cohésion nationale et établir une nation prospère.

Afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs, ma délégation appuie la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUT pour 12 mois supplémentaires.

Pour terminer, nous tenons à réitérer les félicitations de mon pays au Gouvernement et au peuple timorais pour leurs louables efforts en faveur de la paix et de la stabilité de leur pays. Je réitère également le ferme appui de ma délégation au travail remarquable effectué par la MINUT et salue le leadership de Mme Ameerah Haq, ainsi que le professionnalisme dont elle-même et l'ensemble de ses collaborateurs font montre sur le terrain. Ils peuvent compter sur le soutien constant de ma délégation.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général au Timor-Leste, Mme Ameerah Haq, de son exposé. Je souhaite également la bienvenue au Premier Ministre timorais et salue sa participation à la présente séance. J'ai suivi avec beaucoup d'attention sa déclaration.

Nous constatons avec plaisir que la situation générale au Timor-Leste demeure stable. Les capacités de l'État se renforcent progressivement. Des perspectives réelles de développement socioéconomique existent. La Police nationale timoraise joue un rôle de plus en plus important dans le maintien de l'ordre public. Le Gouvernement et le peuple timorais ont fait des progrès exemplaires pour reconstruire leur pays. Je félicite également la Représentante spéciale du Secrétaire général et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) des efforts qu'ils déploient aussi dans ce sens.

Dans le même temps, toutefois, le Timor-Leste continue d'être confronté à de nombreux défis sur la voie de la consolidation de la paix, du maintien de la paix et de la stabilité, et du développement durable. La Chine estime que la communauté internationale devrait désormais axer son appui au Timor-Leste sur les trois domaines suivants.

Premièrement, nous encourageons tous les partis au Timor-Leste à orienter leurs actions en fonction des intérêts à long terme du pays, à préserver l'unité et à surmonter leurs divergences par le dialogue politique. Nous félicitons le Président Ramos-Horta de continuer à promouvoir le dialogue national de consensus. Nous espérons que l'élection présidentielle et les élections législatives prévues l'an prochain se dérouleront sans heurts.

Deuxièmement, la Chine se félicite du plan de développement stratégique proposé par le Gouvernement timorais. La pauvreté, le manque de développement économique, l'insuffisance des capacités institutionnelles, le chômage des jeunes et la pénurie de ressources humaines sont les principaux facteurs qui entravent la consolidation de la paix et la stabilité sociale au Timor-Leste. Nous appuyons le Gouvernement dans ses efforts pour continuer à renforcer les capacités institutionnelles, à axer son énergie sur le développement, à accroître ses dépenses en faveur de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé, et à offrir une vie meilleure à son peuple.

Troisièmement, l'instauration à terme de la sécurité et de la stabilité au Timor-Leste dépend de la force de son peuple et de son gouvernement. La Chine soutient le Timor-Leste dans les efforts qu'il déploie pour le renforcement des capacités des secteurs de la justice et de la police, avec l'aide de l'ONU et des pays concernés, et pour la reprise de la pleine responsabilité du maintien de l'ordre dès que possible.

Nous appuyons la prorogation de la MINUT pour une année supplémentaire sur la base du mandat actuel. Nous avons pris note du plan pour la restructuration et la réduction futures de la MINUT mentionnées dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/32). Nous appuyons le transfert total des responsabilités au Gouvernement timorais lorsque les conditions seront réunies. Entre-temps, le projet visant à réduire les effectifs doit pleinement prendre en compte les élections de l'année prochaine et, pour garantir le maintien de la paix et de la stabilité, assurer une transition sans heurts. La communauté internationale doit continuer de fournir une aide supplémentaire au Timor-Leste afin de consolider la paix et de promouvoir le développement.

Une fois que le mandat de la MINUT aura expiré, conformément au souhait du peuple et du Gouvernement timorais, l'ONU peut rester au Timor-Leste en tant que partenaire. La Chine est disposée à continuer de fournir autant d'appui et d'aide que possible au Timor-Leste.

Mme **Duarte-Rodríguez** (Colombie) (*parle en espagnol*) : La Colombie voudrait remercier le Premier Ministre du Timor-Leste, M. Xanana Gusmão, de son importante contribution au présent débat. Nous souhaitons également saluer l'action de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, ainsi que du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui à la gouvernance, le développement et la coordination des opérations humanitaires, M. Finn Reske-Nielsen, et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui au secteur de la sécurité et l'état de droit.

En tant que membre non permanent du Conseil en septembre 2002, la Colombie a participé aux débats qui ont abouti à la création de ce nouvel État et à son entrée à l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi ma délégation note avec une satisfaction toute spéciale la tendance à la consolidation des progrès accomplis vers la paix, le développement et la stabilité au Timor-Leste. Nous sommes d'accord qu'il importe de poursuivre les efforts en vue de promouvoir l'unité nationale et le dialogue par le biais de la concertation avec les différentes forces politiques nationales et régionales, y compris la société civile, l'Église catholique, l'ONU et d'autres acteurs présents au Timor-Leste.

Nous nous réjouissons de voir que les relations bilatérales avec l'Indonésie demeurent toujours solides. J'en veux pour preuve la rencontre de Bali en décembre dernier, en particulier en raison du fait que l'Indonésie s'y est déclarée prête à soutenir la candidature du Timor-Leste à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Nous insistons sur les résultats de la conférence de clôture du Dialogue national de consensus sur la vérité, la justice et la réconciliation, notamment en ce qui concerne l'indemnisation des victimes de violations des droits de l'homme commises entre 1974 et 1999 et les crimes graves commis en 1999. Comme l'a dit le Président Ramos Horta, il faut parvenir à un équilibre entre justice répressive et justice réparatrice.

Nous tenons à souligner les progrès accomplis en matière de sécurité, notamment dans les districts dans lesquels la Police nationale a repris ses fonctions. À cet égard, nous partageons la préoccupation exprimée par la Représentante spéciale au sujet de la certification des 52 agents de police accusés d'avoir commis des

crimes graves. Bien que cette décision ait été prise après examen et recommandation par le nouveau mécanisme de certification mis en place par le Gouvernement, nous considérons qu'il convient de le réviser de manière plus approfondie pour empêcher l'impunité.

Le fait que le Code pénal érige en infraction la violence familiale est, pour nous, un progrès important dans la réforme de la justice. Toutefois, nous sommes surpris que l'on utilise encore des mécanismes traditionnels non conformes aux normes internationales des droits de l'homme. Nous appelons à la mise en œuvre intégrale des normes en vigueur. Nous encourageons les initiatives mises en avant en ce sens par le Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

Les progrès mentionnés dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/32) concernant le développement socioéconomique sont nombreux. Nous sommes ravis de savoir que le Timor-Leste connaît une croissance de 10 %, qu'il a réduit son niveau de pauvreté et a amélioré les indicateurs de développement humain. Cependant, nous trouvons préoccupantes les difficultés que rencontrent les jeunes pour trouver du travail.

Nous souscrivons aux activités du Comité de haut niveau sur la transition. À ce propos, nous insistons sur le début des travaux des groupes de travail techniques communs sur la gouvernance démocratique, la police et le secteur de la sécurité, l'état de droit, la justice et les droits de l'homme, le développement économique, l'appui et le soutien logistique de la Mission, la formation du personnel des Nations Unies recruté sur le plan national, et les répercussions du départ de la Mission sur l'économie locale. Tout au long de ce processus, il est nécessaire de consulter périodiquement et de dûment informer tous les acteurs impliqués, les partis politiques, la société civile et les donateurs.

La Colombie exprime sa satisfaction pour les progrès enregistrés au Timor-Leste, avec l'appui coordonné de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), les autres organismes et programmes du système des Nations Unies, les organismes financiers et les donateurs. Nous devons poursuivre cet effort d'appui et, simultanément, commencer les préparatifs de la transition et du transfert définitif de toutes les fonctions aux autorités timoraises.

Compte tenu des avancées réalisées dans la stabilisation du Timor-Leste, ma délégation appuie la prorogation du mandat de la MINUT pour une année supplémentaire.

Mme Ziade (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais remercier le Premier Ministre du Timor-Leste pour son importante déclaration. Je remercie aussi Mme Ameerah Haq pour son exposé et pour l'action qu'elle mène à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité, et d'aider le Gouvernement et le peuple timorais à bâtir leurs institutions nationales.

Ma délégation se félicite de la teneur du rapport du Secrétaire général (S/2011/32) concernant la sécurité et la stabilité qui règnent au Timor-Leste. Nous attendons avec optimisme d'autres mesures destinées à renforcer l'unité nationale, ainsi que des indicateurs économiques positifs qui présageront d'un meilleur avenir pour le peuple timorais. C'est ce qu'a souligné le Premier Ministre lui-même dans sa déclaration aujourd'hui.

Les efforts conjoints menés par les autorités du Timor-Leste et la MINUT doivent redoubler pendant le reste du mandat de la Mission, jusqu'à la fin de 2012, afin de mener à bien toutes les principales tâches qui lui ont été confiées, en particulier la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit, la réalisation du développement socioéconomique et la consolidation de la culture du dialogue et de la gouvernance démocratique. À cet égard, nous voudrions faire les observations suivantes.

Premièrement, concernant la réforme du secteur de la sécurité, nous nous réjouissons de ce que la Police nationale timoraise assume la responsabilité de la sécurité dans 10 des 13 districts. Nous tenons à souligner la nécessité de mener à terme la réhabilitation de la Police nationale pour qu'elle puisse s'acquitter de ses responsabilités en matière de sécurité dans les trois districts restants. C'est ce qui permettra à la Mission de se retirer sans heurts.

Deuxièmement, s'agissant du renforcement de l'état de droit, nous saluons les récentes mesures prises dans le but de lutter contre la corruption.

Nous soulignons l'importance d'une redynamisation du rôle des autorités judiciaires aux fins du respect du principe de responsabilité et de la

prévention de l'impunité, surtout en ce qui concerne les crimes commis en 1999, au cours de la crise de 2006, et par la suite. Il s'agit là de questions fondamentales si l'on veut préserver la sécurité à long terme.

S'agissant, troisièmement, du développement économique et social, nous nous félicitons du plan national de développement stratégique pour la période 2011-2030 qu'élabore le Gouvernement conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, il importe, nous y insistons, que le plan de développement couvre tous les secteurs de la société timoraise, si l'on veut qu'il contribue au renforcement de la sécurité et de la stabilité politique.

Quatrièmement, sur le plan de l'instauration d'une culture de dialogue et de gouvernance démocratique, nous nous félicitons de ce que le Gouvernement ait opté pour la voie démocratique. Nous considérons que l'organisation des élections présidentielles et parlementaires prévues en 2012 augure bien d'un retour à la stabilité après les évènements de 2006. À cet égard, nous réaffirmons l'importance d'une coopération mutuelle entre la Mission et les organes électoraux au Timor-Leste.

Enfin, il ne fait aucun doute que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) constitue un modèle de réussite pour la communauté internationale, en ce qu'elle a participé, aux côtés des autres organismes des Nations Unies, au renforcement de la pratique démocratique et à la mise en place des institutions de l'État. Nous appelons l'ensemble des parties à tirer un profit optimal de leur expérience au cours de la période restante. Nous appuyons la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUT pour une nouvelle période de 12 mois.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la présidence brésilienne de l'organisation du débat d'aujourd'hui et de l'élaboration du projet de résolution actuellement à l'examen.

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au Conseil au Premier Ministre timorais, M. Xanana Gusmão. Nous avons suivi avec grand intérêt sa déclaration et le félicitons de ses succès. L'Allemagne continuera d'appuyer son pays sur le plan bilatéral, en coopération avec ses partenaires de l'Union européenne, et, bien sûr, en sa qualité de membre du Conseil et de la communauté des Nations Unies.

Je souhaite aussi la bienvenue à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq. Je la remercie de son exposé et tiens à la féliciter de sa direction avisée de la Mission. L'Allemagne prend acte avec satisfaction de la confirmation de la stabilisation globale de la situation au Timor-Leste. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) y est certainement pour quelque chose, et nous tenons à rendre hommage au travail qu'accomplissent les hommes et les femmes qui composent la Mission.

Avant de faire quelques observations à titre de représentant de mon pays, je voudrais souligner que mon gouvernement s'associe à la déclaration que doit faire le représentant de l'Union européenne.

L'Allemagne appuie la prorogation du mandat de la Mission pour une nouvelle période de 12 mois, comme le recommande le Secrétaire général. La MINUT, en coopération avec le Gouvernement timorais, a obtenu des résultats considérables, mais compte tenu de la faiblesse et de la fragilité chroniques des institutions, nous nous heurtons toujours à d'énormes obstacles. L'Allemagne considère donc qu'il est impératif de continuer à investir dans les capacités et les institutions timoraises, en épousant étroitement les stratégies, les priorités et les besoins du pays. La prise en main du processus au niveau national est en effet essentielle si l'on veut que l'appui apporté permette d'obtenir les résultats recherchés.

Les 18 prochains mois seront déterminants pour la consolidation des fondements d'une paix durable au Timor-Leste, sachant que les élections de l'année prochaine sont un jalon décisif. À cet égard, l'Allemagne appuie la proposition du Secrétaire général tendant à maintenir la Mission dans sa composition actuelle, avec les effectifs actuellement autorisés, tout en poursuivant la réduction progressive des effectifs de police, en tenant compte de la situation sur le terrain.

Il est encourageant de constater que la reprise par la Police nationale des responsabilités en matière de police a continué de progresser et que le processus sera probablement mené à bien dans tous les districts au cours des prochains mois. Toutefois, la police de la MINUT devra continuer de maintenir une présence tant pour appuyer plus énergiquement le renforcement des capacités de la Police nationale et son perfectionnement que pour fournir un appui opérationnel, en tant que de besoin. Nous pensons que

le niveau de présence proposé permet de maintenir la souplesse requise.

Si nous nous acheminons progressivement vers le contrôle total des Timorais sur tous les domaines qui nécessitent encore actuellement un appui international, il est entendu que les Nations Unies restent engagées à long terme au Timor-Leste, y compris après le retrait de la MINUT. Si les tendances actuelles se confirment, nous atteindrons bientôt l'étape suivant le retrait de la MINUT. L'Allemagne est par conséquent d'avis que nous devons continuer à intensifier les discussions sur la stratégie de transition et ses modalités et à préparer l'évolution future et la portée de la présence des Nations Unies après ce retrait. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'appui de la MINUT dont on aura encore besoin dans certains domaines à l'expiration du mandat de la Mission soit effectivement transféré, selon que de besoin, aux institutions étatiques, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, aux composantes de l'équipe de pays des Nations Unies et à la société civile.

De l'avis de mon gouvernement, on ne pourra maintenir les progrès en cours que si les conditions préalables au développement d'une société civile dynamique, à savoir des structures étatiques opérationnelles et un cadre judiciaire adéquat, sont en place. L'Allemagne est d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il demande que des efforts soutenus soient déployés au sein de toutes les couches de la société en vue de lutter contre l'impunité et de rétablir la confiance de la population vis-à-vis du système judiciaire. Les institutions publiques doivent elles-mêmes servir de modèle en matière d'état de droit et de responsabilité à l'échelle nationale. C'est dans ce contexte que nous partageons la préoccupation exprimée concernant la certification de fonctionnaires de police passibles d'éventuelles poursuites disciplinaires et pénales. C'est une question extrêmement sensible dont il convient de s'occuper sérieusement.

La participation de tous est un autre facteur décisif de la croissance économique et du développement durable. On ne saurait trop insister sur le rôle que peuvent jouer les femmes et les jeunes à condition qu'on le leur permette. Nous engageons la MINUT à continuer de mettre l'accent sur ces catégories et sur la mise en œuvre des programmes en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus remercier la MINUT et ses partenaires du travail consacré à la mise en place des conditions d'un retrait futur de la MINUT et des encouragements prodigués à nos partenaires timorais afin qu'ils continuent de mettre énergiquement en œuvre leurs ambitieux programmes nationaux de réforme. Le slogan du Gouvernement, « Adieu au conflit, et bonjour au développement », reflète bien à cet égard nos aspirations partagées.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentante du Brésil.

(*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*)

Je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue au Premier Ministre de Timor-Leste, S. E. M. Xanana Gusmão. Je voudrais faire miens les mots utilisés par le Représentant permanent du Portugal pour décrire l'admirable rôle joué par S. E. M. Xanana Gusmão dans l'histoire de son jeune pays et pour dire l'importance de l'heure. De plus, la présence à nos côtés aujourd'hui du Premier Ministre nous donne l'occasion de célébrer les progrès notables accomplis et de planifier ensemble les prochaines mesures qui permettront d'assurer au Timor-Leste un avenir de paix et de prospérité.

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

Je tiens également à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, de son exposé et à la féliciter de sa direction des opérations et du travail qu'elle a accompli au Timor-Leste.

Le Brésil et le Timor-Leste se trouvent certes à l'autre bout du monde l'un de l'autre, mais il n'en demeure pas moins que nos deux nations sont très liées. Non seulement nous partageons une histoire et une langue communes, mais nous connaissons aussi certains des mêmes problèmes caractéristiques de ceux que rencontrent les pays en développement. Ces liens ont donné lieu à une intense coopération bilatérale au cours de ces dernières années.

Une telle coopération touche à un large éventail de domaines, notamment la réforme du secteur de la sécurité, l'éducation et la justice, pour n'en citer que quelques-uns.

Le Brésil a formé des agents de la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale). Nous avons financé des initiatives en faveur du développement du secteur privé, de la formation professionnelle, de la formation des enseignants du cycle élémentaire et de l'enseignement technique agricole. Le Brésil a également participé à des activités de renforcement des capacités et de formation des juges et des procureurs timorais.

Cette année, le Brésil a l'honneur singulier d'être l'État pilote pour le Timor-Leste. Je saisis cette occasion pour remercier le Japon qui a assumé ce rôle ces deux dernières années. Le Brésil tient à féliciter les autorités et le peuple timorais pour les progrès considérables réalisés au cours des deux années écoulées. Des avancées importantes ont été enregistrées dans de nombreux domaines : une croissance économique soutenue et une meilleure capacité de fournir des services sociaux; l'amélioration de la sécurité et la consolidation de la démocratie; la promotion et la protection des droits de l'homme et des investissements dans l'infrastructure. Le Timor-Leste s'impose comme un exemple en matière de consolidation de la paix après un conflit.

Je tiens à mettre à l'accent sur quatre questions qui seront particulièrement importantes dans les prochains mois : les élections de 2012, la réforme du secteur de la sécurité, le développement socioéconomique et la préparation de la période de transition.

Les élections législatives et présidentielle qui auront lieu au premier semestre 2012 seront l'événement politique le plus important au Timor-Leste. Nous convenons avec le Secrétaire général qu'un processus électoral pacifique, transparent et crédible sera une étape importante sur la voie de la stabilité et du relèvement à long terme du pays. Le Brésil est convaincu que le Timor-Leste atteindra ces objectifs et consolidera ainsi ses acquis remarquables.

Les progrès ont été particulièrement marqués dans le secteur de la sécurité. La responsabilité principale du maintien de l'ordre a été transférée à la Police nationale dans 10 districts, et deux autres districts devraient bientôt suivre. Le Gouvernement timorais et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) doivent, tous deux, redoubler d'efforts pour veiller à ce que la Police nationale soit prête à assumer la responsabilité principale du maintien de l'ordre à Dili.

Le Brésil l'a déclaré en maintes occasions, le développement socioéconomique est un élément clef du maintien de la paix et de la stabilité. Le Timor-Leste a valeur d'exemple à cet égard, bien que des défis subsistent. La communauté internationale doit être prête à continuer d'apporter son aide le cas échéant.

La dernière question que je voudrais soulever est celle de la préparation à la période de transition. La MINUT a contribué de manière remarquable à la stabilité et au développement du Timor-Leste. Elle devra désormais s'adapter aux nouvelles circonstances et aider le Gouvernement à faire face aux défis actuels, notamment dans le domaine du développement socioéconomique, du renforcement des institutions et de la sécurité. Toute décision quant à un retrait progressif des effectifs de police de la MINUT doit être fondée sur les réalités sur le terrain, et non suivre des délais fixes ou artificiels. Cette décision doit faire l'objet de discussions approfondies avec les autorités timoraises.

Le Brésil salue avec plaisir les progrès accomplis par le Timor-Leste. Le Premier Ministre Xanana Gusmão et le peuple timorais peuvent être fiers. Il importe désormais que le pays fasse fond sur ces progrès pour avancer inexorablement sur la voie de la consolidation de la paix et du développement à long terme. Le Conseil de sécurité doit continuer d'appuyer le Timor-Leste dans cet effort.

Je reprends à présent mes fonctions de présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Japon.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue au Premier Ministre timorais, S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão, et le remercier de sa déclaration. Je tiens également à remercier Mme Ameerah Haq de l'exposé qu'elle a présenté au Conseil en sa qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général.

Le Japon se félicite vivement de l'évolution positive au Timor-Leste au cours de l'année écoulée. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2011/32), la situation est restée calme, presque toutes les personnes déplacées sont rentrées chez elles et, surtout, le Gouvernement a réalisé des progrès notables dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, en ayant adopté des lois pertinentes avant même de recevoir l'appui de la Mission intégrée des

Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour procéder à l'examen détaillé de ce secteur.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le Timor-Leste se trouve à la croisée des chemins et est en passe de devenir une nation prospère et responsable. Les élections législatives et présidentielle prévues pour la première moitié de 2012 seront particulièrement importantes. Nous espérons assister à des élections transparentes et démocratiques conduites avec fierté par le peuple timorais. Pour cela, il est primordial non seulement de disposer des capacités logistiques et administratives suffisantes, mais aussi de mettre en place un bon niveau de sécurité. Pour permettre la bonne tenue des élections, la Japon est prêt à aider le Timor-Leste, en collaborant avec la MINUT dans le domaine de l'appui électoral, en tant que de besoin et si la demande en est faite.

Nous nous félicitons vivement que la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) ait repris la responsabilité en matière de police dans la plupart des districts. Nous avons vu la Police nationale et la Police des Nations Unies travailler ensemble dans des districts où les responsabilités ont aujourd'hui été transférées. Mais, la priorité la plus urgente, d'après le plan présenté par la Représentante spéciale, est le renforcement des capacités de la Police nationale pour qu'elle soit en mesure de mener des activités de prévention généralement connues sous le terme de police de proximité. Bien que ces activités peu médiatisées retiennent souvent peu l'attention du public, elles permettent d'améliorer la sécurité sur le long terme. Le Japon pense donc que le Gouvernement timorais devrait s'engager davantage sur cette voie.

S'agissant de la question de la certification des agents de la Police nationale, je suis sûr que le Gouvernement n'aura aucune raison de mettre les 52 agents de police qui font l'objet d'enquêtes à l'abri de nouvelles procédures disciplinaires et criminelles. Le Japon prend bonne note de la détermination et de la ferme volonté du Gouvernement d'accélérer le processus de reprise par la Police nationale des responsabilités en matière de police afin de permettre aux agents de la Police nationale d'acquérir le plus d'expérience possible avant les élections clefs de 2012 et la période qui suivra. Il convient toutefois de reconnaître que le manque de capacités du secteur judiciaire est aussi une source de préoccupation. À cet égard, je suis d'accord avec la Représentante spéciale qui a exhorté le Gouvernement et les autorités judiciaires à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'intégrité de la Police nationale. La communauté internationale est prête à appuyer cet effort.

Récemment, le budget du Timor-Leste a dépassé le milliard de dollars et sa population le million de personnes. Une expansion aussi rapide offre de nombreuses perspectives à ce jeune pays, mais elle pose également des défis socioéconomiques. Tout en saluant le travail effectué par le Gouvernement, nous notons avec préoccupation que de nombreux jeunes sont toujours au chômage et que, chaque année, un nombre important de jeunes arrive sur le marché du travail avec peu de chances de trouver un emploi. Le Japon voudrait donc encourager le Gouvernement à mettre davantage l'accent sur la formulation de politiques visant à créer des emplois et à développer les zones rurales.

Dans ce contexte, le Japon est fermement convaincu que la présence et l'appui de la MINUT sont essentiels, notamment pour aider le Gouvernement à organiser les élections importantes de 2012. Dans cette perspective, le Japon appuie fermement la prorogation du mandat de la MINUT pour une année supplémentaire, avec le niveau d'effectifs proposé dans le rapport du Secrétaire général. Dans le même temps, le Japon encourage non seulement le Gouvernement et la MINUT, mais aussi le Conseil de sécurité et toutes les parties intéressées, à participer activement aux discussions sur le type d'appui et d'engagement international dont le Timor-Leste aura le plus besoin et qui sera le plus approprié. Je réaffirme que le Japon est déterminé à diriger ces efforts.

Il est regrettable que la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste organisée en octobre dernier par le Japon en tant que pays chef de file ait dû être repoussée juste avant la date prévue pour son départ. Toutefois, nous espérons sincèrement que les nouveaux membres du Conseil reprogrammeront la mission avant 2012, année cruciale.

Je termine en réaffirmant que le Japon demeure déterminé à renforcer l'amitié entre nos pays et à coopérer avec le peuple timorais pour appuyer ses efforts d'édification de l'État.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Sorreta (Philippines) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je vous remercie, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, d'avoir permis à ma

délégation de s'exprimer au titre du point de l'ordre du jour examiné aujourd'hui. Nous sommes également reconnaissants du rapport préparé par le Secrétaire général (S/2011/32) sur la situation au Timor-Leste. Nous saluons plus particulièrement la présence de S. E. le Premier Ministre du Timor-Leste, dont les paroles prononcées aujourd'hui confirment sa volonté de faire progresser son petit pays – dans notre partie de la région et dans le reste du monde – et son dévouement à cet égard. Ma délégation est par ailleurs profondément reconnaissante de l'exposé détaillé et opportun présenté par Mme Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Depuis le dernier débat du Conseil consacré à la MINUT (voir S/PV.6405), nous avons constaté d'importantes améliorations de la situation politique et des conditions de sécurité au Timor-Leste. Il est satisfaisant de souligner que parmi les 13 districts du pays, 10 sont maintenant sous contrôle de la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) alors que le transfert des trois derniers, y compris Dili, doit s'effectuer en avril. Le net renforcement de la paix et de l'ordre public a permis à la MINUT de diminuer de 20 % le nombre des agents de police. Cependant, la réduction mettra à l'épreuve la capacité de la Police nationale à assumer le rôle de la Police des Nations Unies.

Notre préoccupation immédiate est d'aider la Police nationale à renforcer ses capacités d'enquêtes criminelles et de criminalistique. Le principal défi à long terme sera de garantir l'équilibre entre la capacité de la Police nationale à assumer la responsabilité principale du maintien de l'ordre et l'appui de la MINUT au développement institutionnel et au renforcement des capacités, notamment le renforcement du contrôle et de la gestion civils des forces de sécurité timoraises.

En tant que membre actif du groupe restreint sur le Timor-Leste, les Philippines se félicitent de ces faits nouveaux encourageants. Le contingent philippin déployé au sein de la MINUT et de la Police des Nations Unies, qui comprend 137 personnes, dont 14 femmes, se prépare à diminuer ses effectifs actuels d'environ 30 % au cours des mois à venir, conformément aux plans de retrait généraux de la MINUT et sans sacrifier l'efficacité et la viabilité du contingent.

Par ailleurs, les Philippines notent avec plaisir que le taux de criminalité a globalement diminué au Timor-Leste. Cependant, certaines préoccupations demeurent quant à la capacité des forces de sécurité locales à protéger les civils. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état d'une recrudescence de la violence contre les femmes. Nous devons rapidement trouver une solution à ce problème de peur qu'il n'empêche le Timor-Leste de promouvoir la cause des femmes aux niveaux régional et mondial.

Le Secrétaire général souligne dans son rapport les progrès considérables accomplis par le Timor-Leste sur la voie de la paix et de l'ordre durables, de la stabilité politique et économique et en matière de justice et de développement. C'est un hommage rendu à la détermination du Timor-Leste, quelle que soit la difficulté des problèmes auxquels il reste confronté en tant que jeune nation. Les élections parlementaires de 2012 constitueront un test crucial pour le peuple timorais. Il est nécessaire d'instaurer la stabilité politique pour ancrer la démocratie et l'état de droit et consolider les fondations de la paix et de la prospérité à long terme.

À cet égard, le Conseil de sécurité va de nouveau renouveler le mandat de la MINUT pour une année supplémentaire – décision que les Philippines appuient pleinement. Comme nous l'avons constaté en 2006, un retrait prématuré de l'ONU peut avoir des conséquences catastrophiques.

Le renouvellement du mandat de la MINUT doit également être perçu comme une occasion offerte au Gouvernement et au peuple timorais de montrer leur volonté d'assumer la responsabilité de leur paix et de leur sécurité. Chacun convient que la transition vers la période post-MINUT doit être bien gérée. Il importe toutefois de prendre des mesures concrètes pour la rendre aussi harmonieuse que possible. La coordination entre la MINUT, le Gouvernement timorais et les autres parties prenantes doit donc être renforcée. En vue de l'expiration inévitable du mandat de la MINUT, tous les partenaires concernés doivent coopérer afin d'élaborer une stratégie de sortie réaliste, transparente et pratique.

Comme d'autres États sortant d'un conflit, le Timor-Leste fait face à des difficultés et à l'adversité. Toutefois, les Philippines estiment que le Timor-Leste, notre cher et proche voisin, est en bonne voie pour relever les défis à venir. J'assure une nouvelle fois le

Conseil et tous nos partenaires de l'ONU, en particulier le groupe restreint sur le Timor-Leste, que les Philippines se tiennent prêtes à jouer leur rôle pour contribuer au succès de la MINUT et aider le peuple et le Gouvernement timorais dans leur quête de paix et de prospérité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Alors que je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande, je tiens à lui exprimer notre profonde sympathie et nos condoléances suite aux pertes humaines provoquées par le séisme qui a frappé son pays.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à vous remercier ainsi que les autres orateurs qui ont exprimé leur sympathie suite au séisme qui s'est produit il y a environ 24 heures. Le jour se lève à peine à Christchurch, et ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrons évaluer la réelle ampleur de ce qui est incontestablement une tragédie nationale. Je vous remercie de votre sympathie.

Je tiens à remercier le Premier Ministre Gusmão et la Représentante spéciale Haq pour leurs déclarations, et je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2011/32).

Je salue avec un profond respect le Premier Ministre, qui a consacré sa vie à bâtir pour les Timorais un avenir plus sûr et plus prospère, et en particulier la place prépondérante qu'il a occupée ces 10 dernières années dans l'édification de la nation. C'est un honneur de l'avoir parmi nous aujourd'hui.

Le dernier rapport en date du Secrétaire général donne une image positive des progrès accomplis au cours de l'année écoulée, les conditions de sécurité étant plus calmes et stables et le pays plus prospère que jamais depuis son indépendance. L'attachement impressionnant de l'ensemble des acteurs politiques aux normes démocratiques et constitutionnelles et la volonté de faire passer les intérêts à long terme avant les profits à court terme sont de bon augure en vue des élections de l'année prochaine. Des progrès constants ont été réalisés dans le renforcement de l'appareil judiciaire et pénitentiaire et des nombreuses institutions chargées de veiller à la responsabilité effective du Gouvernement et au respect des droits de l'homme. Une forte croissance économique conjuguée à des programmes sociaux ciblés a donné lieu à des progrès dans le règlement des problèmes socioéconomiques clefs.

Tout ceci nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Nous ne devons toutefois pas faire preuve de complaisance. Les 18 mois à venir détermineront si les conditions politiques et de sécurité peuvent supporter la tension qui accompagne des élections démocratiques compétitives. Ils mettront également à l'épreuve la volonté des principales institutions publiques de continuer à fonctionner avec un appui international réduit.

Lors de notre dernière rencontre en octobre (voir S/PV.6405), il a été généralement reconnu que le Timor-Leste entrait dans une nouvelle phase. Une période qui exigeait une forte présence internationale pour garantir la sécurité et appuyer les principales institutions publiques fait maintenant place à une période qui va voir un Gouvernement confiant et capable de tracer sa propre voie et définir la forme et la portée futures de son assistance internationale.

Après une décennie axée sur la sécurité et la stabilité, l'attention se porte maintenant sur les défis à long terme liés au développement international en vue de réaliser une croissance durable profitant à tous. La priorité absolue de la Mission doit maintenant être de gérer ce processus avec soin et efficacité. Le processus de transition doit être pris en mains et dirigé par les autorités nationales, qui doivent planifier les changements à apporter à la présence internationale et établir leur chronologie afin de minimiser les risques d'instabilité et de perturbations, et prendre des décisions avisées en ce qui concerne le transfert des fonctions et des capacités spécifiques de la Mission au Gouvernement timorais.

La Nouvelle-Zélande se félicite de la collaboration précoce entre le Gouvernement et les dirigeants de la Mission, notamment par le biais du Comité de haut niveau sur la phase de transition et de ses groupes de travail. Nous saluons les efforts déployés par la Mission pour limiter les répercussions économiques d'un futur retrait et préparer le personnel recruté sur le plan local à mener une activité professionnelle après le départ de la MINUT.

La gestion astucieuse de la transition ne sera nulle part aussi importante que dans le secteur de la sécurité. Nous sommes satisfaits des progrès accomplis au cours de l'année écoulée en vue du transfert de la direction du maintien de l'ordre à la Policía Nacional de Timor-Leste (Police nationale) et du fait que le Secrétaire général ait préconisé un achèvement du processus au cours des prochains mois, car celui-ci

représentera un jalon important dans la reconstitution du secteur timorais de la sécurité suite à la crise de 2006.

Après le transfert, il restera beaucoup à faire pour faire en sorte que les capacités administratives et opérationnelles de la Police nationale soient suffisamment solides pour lui permettre de fonctionner sans assistance. Il reste peu de temps avant qu'il ne soit demandé à la Police nationale de faire cela. Nous nous félicitons donc de la mise en place d'un processus visant à décider des mesures prioritaires à prendre pour renforcer ces capacités dans le cadre du Plan national de développement stratégique. Tout ceci exige une coopération et une coordination étroites entre la Mission et les dirigeants de la Police nationale.

Nous encourageons également une collaboration précoce avec les partenaires régionaux et multilatéraux potentiels. Nous nous félicitons par ailleurs des assurances fournies concernant la collaboration précoce avec ces partenaires, qui est axée sur les attentes relatives à l'assistance future des donateurs afin que celles-ci soient réalistes et clairement signalées.

De son côté, la Nouvelle-Zélande est en train d'examiner quel type d'assistance bilatérale elle peut apporter à la Police nationale timoraise. Cette assistance portera probablement sur la police de proximité, en faisant fond sur les résultats et les enseignements du programme pilote que nous avons récemment mis en œuvre au sein de la MINUT.

Au fur et à mesure que les activités de la police de la MINUT font l'objet de modifications importantes, sa taille et sa composition doivent également changer. Nous appuyons la proposition du Secrétaire général tendant à réduire les effectifs de la police civile des Nations Unies et nous serions favorables à des réductions supplémentaires et progressives si le Gouvernement le souhaite et si la situation sur le terrain le permet. Cette réduction d'effectifs doit permettre de maintenir la stabilité au cours de la période conduisant aux élections de 2012 et au-delà, tout en donnant à la Police nationale la marge de manœuvre nécessaire pour mener ses activités de manière plus responsable et plus autonome.

La Mission doit également être dotée des compétences voulues pour pouvoir s'acquitter des tâches spécialisées complexes qui constituent désormais sa priorité. Les déploiements de personnel civil et non civil doivent être conçus de façon à renforcer efficacement les capacités humaines et organisationnelles des institutions étatiques. Nous appelons instamment au déploiement rapide des 19 experts civils dont les postes ont été approuvés l'an dernier. Nous appuyons la proposition du Secrétaire général en vue d'une évaluation indépendante des moyens de la Police nationale.

Tout ceci exige que nous assurions la crédibilité et l'intégrité à long terme de la Police nationale. En tant que partenaire actif et engagé, nous partageons pour notre part les préoccupations relatives à la certification récente de fonctionnaires faisant l'objet de graves allégations d'ordre disciplinaire et pénal. C'est une question qui ne peut être résolue que par le Gouvernement du Timor-Leste. Même si nous comprenons les difficultés qui existent dans ce domaine, ce n'est qu'en démontrant que ses agents sont tenus de rendre compte de leurs actes devant la loi au même titre que tous les autres citoyens que la Police nationale deviendra l'institution fiable et respectée que le Timor-Leste nécessite et mérite. Nous appuyons l'appel du Secrétaire général à l'adoption rapide de mesures en vue de remédier à cette situation.

Notre priorité, dans l'immédiat, doit être de garantir une transition sans heurts, et le déroulement dans le calme d'élections crédibles l'année prochaine. Il importe également de se concentrer sur les besoins du Timor-Leste après 2012. Il est déjà plus difficile de visualiser cette période, mais nous devons envisager les rôles respectifs qui pourront être les nôtres afin d'aider le Timor-Leste à relever ses défis à long terme. Les acquis récents sont remarquables mais seule une action concertée permettra de répondre aux besoins des personnes, soit 41 % de la population, qui vivent toujours au-dessous du seuil de pauvreté. Il existe encore des défis à relever d'urgence, pour mettre en place les infrastructures, lutter contre la pauvreté et fournir les services de base à la plus grande partie de la population.

La Nouvelle-Zélande attend avec intérêt le lancement du Plan national de développement stratégique en juin, qui doit être pris en charge par les Timorais et devra constituer le cadre des activités futures des partenaires internationaux. En tant que partenaire à long terme, la Nouvelle-Zélande alignera son aide au développement sur les priorités définies par le Plan.

La Nouvelle-Zélande est fière des progrès notables accomplis par le Timor-Leste au cours de ces

10 dernières années et fière de pouvoir se réclamer voisin, partenaire et ami de ce jeune pays. Le rapport du Secrétaire général laisse entendre que nous sommes sur le point d'assister à la naissance d'un nouveau Timor-Leste. La Nouvelle-Zélande est déterminée à travailler avec le Gouvernement et ses partenaires internationaux afin d'aider le Timor-Leste à tenir cette promesse.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais vous remercier de présider cette séance. Je voudrais également saluer la présence au Conseil aujourd'hui du Premier Ministre timorais, M. Xanana Gusmão, et le remercier de son exposé de ce matin. C'est une occasion pour nous de saluer, à travers son impulsion et la constance de son engagement aux côtés du peuple timorais, le rôle clef qu'il a joué dans l'évolution de son pays.

Je voudrais également féliciter la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, du travail absolument capital qu'elle a réalisé au Timor-Leste et de son utile exposé de ce matin. Bien entendu, je me dois de remercier également le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2011/32).

Les progrès réalisés par le Timor-Leste au cours de ces dernières années sont impressionnants. La sécurité qui règne actuellement était presque inimaginable pendant la sombre période que nous avons connue en 2006. Les forces de sécurité, avec l'appui de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), sont en train de renforcer leurs capacités d'assurer elles-mêmes la sécurité qui permettra au Timor-Leste de se développer. Il est bon de voir que la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) a maintenant repris la responsabilité principale des activités de police dans 10 des 13 districts du Timor-Leste, ce qui démontre les progrès remarquables qu'elle a réalisés au cours des dernières années. Tout pays a absolument besoin de capacités efficaces de maintien de l'ordre, tout comme d'une relation entre la police et l'armée caractérisée par la maturité et l'acceptation mutuelle de ses modalités.

Quand nous regardons le Timor-Leste aujourd'hui, nous voyons un pays qui a enregistré de bons taux de croissance économique au cours des quatre dernières années. Le Fonds pétrolier du Timor-Leste fonctionne bien et, moyennant des investissements publics avisés et une diversification des modalités de développement de la nation, cela devrait constituer une base viable pour l'avenir.

L'appui apporté par l'ONU et la communauté internationale au développement du Timor-Leste a été important pour aider le Gouvernement à réaliser ces progrès. Et l'ONU a encore un rôle clef à jouer pour veiller à ce que les progrès accomplis jusqu'à présent soient préservés, et pour continuer à appuyer les objectifs permanents de développement du Timor-Leste à court et à long terme.

En dépit des améliorations de ces dernières années, des défis importants subsistent, comme nous le savons tous. Quelques progrès ont été enregistrés en matière de réduction de la pauvreté, d'augmentation du taux d'inscription scolaire, de réalisation des objectifs de vaccination et de lutte contre la tuberculose et de réduction du taux de mortalité infantile, mais il demeure qu'un grand nombre des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement ne sont pas satisfaisants et que les niveaux de pauvreté restent élevés, surtout en milieu rural. Les secteurs de la santé et de l'éducation demeurent sous-développés. L'économie demeure lourdement tributaire des revenus pétroliers. Nous encourageons le Timor-Leste à continuer de s'employer à lever les incertitudes entourant le régime foncier et à simplifier les règlementations commerciales, car ces deux mesures encourageraient la croissance du secteur privé, essentielle pour le développement économique. Il est également capital que le Timor-Leste continue de renforcer son cadre institutionnel pour assurer la bonne gouvernance. Pour cela, il faudra une direction solide et efficace – le genre de direction que nous voyons d'ailleurs à l'œuvre actuellement – et un engagement à tous les niveaux du Gouvernement, de la société civile et de la communauté dans son ensemble.

Bien sûr, rien de tout cela n'est facile pour aucun gouvernement, et nous n'entendons aucunement nous montrer décourageants en recensant ainsi les problèmes, mais plutôt rappeler à tous l'énormité de la tâche qui reste encore à accomplir. Le Gouvernement timorais assume véritablement un rôle de chef de file dans cette tâche, mais la communauté internationale a toujours un rôle critique à jouer.

Les élections nationales prévues pour 2012 marqueront un tournant décisif à cet égard en même temps qu'une épreuve de vérité pour la Police nationale. Comme l'a souligné le Secrétaire général, il est impressionnant et déterminant d'entendre les

politiciens timorais de tous bords refuser le recours à la violence à des fins politiques. Nous espérons que, tout comme les élections à l'échelle des *suco* (villages) en 2009, les élections nationales se dérouleront dans le calme et contribueront à cimenter encore plus solidement les fondements démocratiques du Timor-Leste.

L'Australie appuie les plans actuels énoncés dans le rapport du Secrétaire général, tendant à procéder à une modeste réduction des effectifs de police des Nations Unies cette année puis à maintenir les effectifs au même niveau jusqu'après les élections de 2012. Bien entendu, le retrait des derniers effectifs devra se faire en tenant compte des conditions de sécurité au Timor-Leste à ce moment-là. Nous sommes également favorables à la décision de procéder à une évaluation indépendante de la Police nationale timoraise et à l'évaluation technique effectuée ultérieurement par l'ONU que propose le Secrétaire général dans son rapport.

Étant donné que 2012 approche à grands pas, il est à l'évidence nécessaire de prévoir la fin de la Mission intégrée des Nations Unies, non seulement en ce qui concerne les effectifs de police mais aussi en ce qui concerne tout l'appui qu'ils apportent dans d'autres secteurs. Nous nous félicitons du travail déjà réalisé par le Gouvernement et la MINUT en vue de commencer les préparatifs de cette phase de transition et nous constatons qu'il reste encore beaucoup à faire pour que le processus de transition se déroule sans heurts. Il faut notamment s'assurer que les donateurs ont le temps d'inclure dans leurs propres plans les responsabilités supplémentaires que cela pourrait impliquer.

Nous nous félicitons de ce que la police timoraise assume de nouveau toutes ses responsabilités. Comme je l'ai déjà dit, sa reprise de la responsabilité principale des activités de maintien de l'ordre dans 10 des 13 districts et dans la plupart des unités est un pas très important. Nous nous réjouissons par avance de voir la Police nationale assumer la responsabilité des activités de police dans le reste des districts, une fois qu'ils auront satisfait aux conditions convenues. Il importe de préserver l'intégrité et la réputation de la Police nationale, y compris en veillant à ce que les procédures pénales ou disciplinaires intentées contre certains de ses agents soient menées à terme et que les mesures qui s'imposent soient prises.

L'Australie est consciente qu'il sera toujours nécessaire d'appuyer le développement des capacités de la Police nationale. Nous travaillons directement avec le Timor-Leste pour améliorer les capacités de ses forces de sécurité, par le biais de programmes bilatéraux importants destinés à contribuer au développement de la Police nationale et des forces armées timoraises.

Dans le cadre de la Force internationale de stabilisation et de sa contribution à la Police des Nations Unies, l'Australie continuera d'appuyer le Gouvernement timorais et la MINUT dans leurs efforts de maintien de la sécurité.

Comme l'a demandé le Gouvernement timorais, nous espérons que la Force internationale de stabilisation restera en place jusqu'à ce que les élections de 2012 aient eu lieu. Les futures réductions d'effectifs de la Force internationale de stabilisation se feront en étroite consultation avec le Gouvernement timorais, la Nouvelle-Zélande, notre partenaire au sein de la Force, et l'ONU. Nous entendons faire en sorte que la structure et le niveau d'effectifs de la Force internationale de stabilisation soient coordonnés avec la MINUT et proportionnés à ses propres effectifs.

En ce qui concerne le développement, nous avons entendu le message clair que nous a envoyé à tous le Gouvernement timorais : le peuple timorais doit diriger son propre programme de développement. Nous nous félicitons de la publication prochaine du Plan de développement stratégique du Timor-Leste, qui guidera notre propre contribution au développement de ce pays. Nous sommes actuellement son premier partenaire bilatéral et nous allons débourser cette année plus de 100 millions de dollars dans le cadre de ce partenariat. Cela permettra de créer des emplois en aidant le Timor-Leste à améliorer la productivité agricole, les infrastructures, l'enseignement professionnel, le développement du secteur privé et les activités à forte intensité de main-d'œuvre, tel l'entretien des routes, qui fournissent des emplois aux jeunes. Cela contribuera en outre à la prestation de services de santé et d'éducation, ainsi qu'aux efforts du Gouvernement timorais en faveur de la responsabilité.

Pour revenir brièvement à la question du chômage des jeunes, comme nous l'avons dit précédemment au Conseil, il s'agit sans doute là du plus gros obstacle et de la plus importante menace à la stabilité future du Timor-Leste. Ce n'est pas un cas unique, comme chacun sait. Il est aujourd'hui cruellement évident que le chômage des jeunes et ses conséquences font partie des réalités mondiales qui définissent notre époque.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'énoncer une évidence. L'édification de la nation est une tâche ardue. Les observateurs attendent tous probablement beaucoup trop en trop peu de temps des gouvernements. Trop de pays luttent encore pour mettre fin à la spirale infernale. Mais le Timor-Leste a prouvé que cela était possible. L'Australie elle-même entretient ce qui constitue à nos yeux un lien à nul autre pareil avec cette nouvelle nation. Nous sommes profondément déterminés à rester aux côtés du Timor-Leste pour l'aider à s'assurer un avenir radieux et à définir son avenir selon ses propres conditions. La communauté internationale est tout aussi résolue à œuvrer pour l'avenir du Timor-Leste. Nous sommes convaincus qu'elle restera attachée à ce que le Premier Ministre Gusmão a lui-même qualifié ce matin de noble mission.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pedro Serrano.

M. Serrano (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de donner la parole à l'Union européenne (UE). Je souhaite tout d'abord exprimer mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple néo-zélandais pour les pertes en vies humaines causées par le séisme qui a secoué Christchurch.

La Turquie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, membre de l'Association européenne de libre-échange et de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldova, s'associent à cette déclaration.

Je tiens d'emblée à saluer le Premier Ministre timorais, M. Xanana Gusmão, qui s'est adressé au Conseil aujourd'hui pour la première fois. En tant que proche partenaire de ce pays, l'Union européenne est très satisfaite des progrès accomplis dans de nombreux domaines, en particulier ses avancées vers une stabilité à long terme et son remarquable relèvement économique. Nous félicitons ses dirigeants et saluons la coopération plus étroite instaurée entre les parties prenantes au Timor-Leste. Le renforcement du dialogue national et la participation accrue au processus démocratique portent leurs fruits, tout comme la forte volonté politique de promouvoir la paix, l'unité et le développement. Je voudrais également saluer l'engagement actif du Timor-Leste au niveau régional, notamment au sein du Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Je souhaite également la bienvenue à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, qui a une fois de plus présenté un exposé instructif et encourageant sur la situation au Timor-Leste. L'Union européenne la remercie de la coopération étroite qu'elle a su mettre en place à Dili, de l'excellente manière dont elle gère la coordination des donateurs, et de la qualité de son travail.

Comme nombre d'orateurs l'ont souligné avant moi, les élections générales de 2012 seront une étape importante pour le pays et sa jeune démocratie. L'Union européenne commence à aider à préparer les élections grâce à des activités de formation et de renforcement des capacités dans divers domaines, telles la participation des femmes, l'instruction civique et l'inscription sur les listes électorales. Nous sommes prêts à considérer avec bienveillance d'autres demandes d'aide.

En outre, l'Union européenne est vivement favorable à la prorogation de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) proposée par le Secrétaire général et sa Représentante spéciale, compte tenu de la période cruciale des élections. Nous pensons qu'une réduction limitée et progressive des effectifs de police de la Mission permet d'ajuster les capacités de la MINUT aux progrès réalisés vers la reprise complète par la Policía Nacional de Timor-Leste des responsabilités du maintien de l'ordre, tout en donnant à la police de la MINUT la possibilité de contribuer aux importantes tâches de développement institutionnel et de renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité, notamment la formation sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la violence familiale, en plus de fournir un appui opérationnel si nécessaire.

Bien que l'Union européenne se félicite des progrès accomplis par la Police nationale, nous voudrions cependant souligner, à cet égard, que la police timoraise doit se conformer aux plus hautes normes de professionnalisme et d'intégrité. L'Union européenne appuie fermement la position de l'ONU au sujet de la certification des 52 fonctionnaires de police qui sont passibles de graves sanctions pénales ou disciplinaires. À l'instar du Secrétaire général, nous exhortons le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la crédibilité et la responsabilité de la Police nationale. L'Union

européenne convient également qu'il demeure important de procéder à un examen détaillé et à une réforme en profondeur de tout le secteur de la sécurité.

Même si 2011 sera principalement l'occasion de consolider les acquis, de régler les problèmes en suspens et de préparer l'échéance de 2012, l'UE estime qu'il importe au plus haut point de débattre rapidement de la configuration de la future présence de l'ONU et de préparer soigneusement la stratégie de sortie de la MINUT, afin de garantir une transition durable et la poursuite de la stabilisation du pays. À cet égard, nous nous félicitons que le Comité de haut niveau sur la transition ait tenu ce mois-ci sa deuxième réunion trimestrielle et nous attendons avec intérêt d'être régulièrement informés de l'avancée de ses travaux.

La présence internationale est en train de passer de la phase de maintien de la paix à celle de consolidation de la paix, et il convient donc d'accorder une attention particulière au renforcement des capacités institutionnelles et humaines, activités qui sont au cœur du programme d'aide de l'UE. En outre, nous venons d'informer le chef de l'État qu'un appui supplémentaire en faveur de certains objectifs du Millénaire pour le développement allait être envisagé.

L'Union européenne se félicite des progrès enregistrés dans le renforcement du système judiciaire, auquel l'UE contribue dans le cadre d'un programme de gouvernance démocratique. Nous avons en outre suivi avec grand intérêt les efforts déployés par le Timor-Leste pour assumer son passé difficile. Le Timor-Leste a effectivement pris certaines mesures pour lutter contre l'impunité et faire appliquer le principe de responsabilité pour les crimes commis, toutefois nous incitons à la pleine mise en œuvre des recommandations du rapport de 2006 de la Commission d'enquête spéciale des Nations Unies.

Nous pensons nous aussi que la réconciliation est une condition préalable pour assurer la stabilité à long terme et va clairement dans le sens des intérêts du peuple timorais. C'est pourquoi nous sommes inquiets de la récente décision du Parlement national de reporter *sine die* la discussion sur les projets de loi d'indemnisation et de loi concernant la création d'un institut de la mémoire publique. Nous appelons instamment à la reprise de leur examen dès que possible, ainsi qu'à l'adoption d'autres mesures pour pleinement mettre en œuvre les recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation.

Pour terminer, le Timor-Leste a connu des progrès rapides dans de nombreux domaines de son développement politique, économique et social. Dans le même temps, le pays se heurte toujours à des difficultés et a besoin de l'aide continue des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour réaliser pleinement son potentiel et parvenir à un développement équitable et durable. Pour sa part, l'UE se tient fermement aux côtés du Timor-Leste et coopère étroitement avec lui. Suite à la visite du Président Ramos Horta à Bruxelles en octobre dernier, le Commissaire européen au développement, M. Piebalgs, se rendra à Dili au début du mois de mars pour poursuivre les consultations avec les dirigeants timorais.

La Présidente (*parle en anglais*) : S. E. le Premier Ministre Xanana Gusmão a demandé à faire une nouvelle déclaration. Je lui donne maintenant la parole.

M. Gusmão (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier une fois encore les membres du Conseil de leur intérêt, de leur sollicitude et de leur aide. Je suis très sensible aux déclarations qui ont été faites par tous les membres. Nous allons rapporter ces paroles dans notre pays et tout mettre en œuvre pour faire ce que le Conseil nous demande.

Nous restons déterminés à œuvrer de concert avec la communauté internationale. Nous nous réunirons et nous travaillerons ensemble car il s'agit en fait d'une phase de transition cruciale. Comme l'ont rappelé les membres du Conseil, nous tiendrons des élections l'année prochaine. Nous tenons à ce qu'elles aient lieu. Nous sommes résolus à organiser des élections régulières. Nous sommes conscients que ces élections ne sont pas une simple affaire nationale. Elles sont importantes aussi pour de nombreux autres pays qui sont dans la même situation ou qui sont sur le point de lancer un tel processus.

Au nom du peuple du Timor-Leste, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité, ainsi que les représentants du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Union européenne et des Philippines, de leur aide et de l'intérêt porté à mon pays, mais surtout de leur solidarité et de leur générosité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. le Premier Ministre Xanana Gusmão.

Je donne maintenant la parole à Mme Ameerah Haq pour une déclaration supplémentaire.

Mme **Haq** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, de présider avec autant de brio ce débat dans le cadre de la présidence brésilienne. Je voudrais aussi vous remercier ainsi que tous vos collègues de l'excellente coopération qu'ils nous ont apportée dans le cadre de ce processus. Mes remerciements vont aussi à tous les membres du Conseil de sécurité pour le soutien qu'ils m'ont exprimé. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Premier Ministre Xanana Gusmão d'être présent ici parmi nous pour continuer d'appuyer notre action de la même manière qu'il le fait à Dili. Je tiens aussi à remercier tous les membres du Conseil de la confiance qu'ils ont exprimée à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, ainsi que de l'appui exprimé à la prorogation de son mandat. Comme le Premier Ministre l'a si bien dit, nous allons maintenant poursuivre notre tâche au Timor-Leste.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Ameerah Haq pour sa déclaration.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 20.